LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 411 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

POUR UN VOTE BRETON...





REUSSIR ENSEMBLE LA BRETAGNE

SOLIDARITE - ECOLOGIE

GOÛTEZ ET COMPAREZ !

Photo : François GOELLER

MARS/MEURZH 1998

POBL VREIZH

les bons conseils de tonton job

COMMENT GAGNER LES CANTONALES

Tu brûles d'envie de te présenter aux cantonales mais tu ne sais pas par quel bout prendre le taureau. Ecoute donc bien mes conseils avisés. D'abord il grand temps de te déclarer, car le délai est plutôt limite. Si, à la Préfecture, ils refusent de t'inscrire, sous prétexte que c'est trop tard, tu cries très fort à la censure, ça te fera connaître. Tu ne sais pas encore très bien quel canton et quel parti choisir, mais cela ne t'empêche pas d'annoncer toujours ton programme.

En mettant l'emploi à la tête de tes priorités tu risques d'être dans les bons. Le développement aussi, car c'est une autre façon de dire la même chose. Le développement ne mange pas de pain et peut se conjuguer à toutes les sauces : artisanat, commerce, tourisme, agriculture agro-alimentaire, industrie. Après le mot agriculture prends bien soin de rajouter : "dans le respect de l'environnement". Tu te mettras ainsi les écolos dans la poche, surtout ceux de Génération Écologie qui sont un peu paumés depuis que Brice Lalonde fricote avec Madelin, le grand timonier de l'occident, qui, déjà très jeune, tenait la barre à mine!

Le développement durable est en train de devenir à la mode. Il ne faudrait pas louper ce train là, étant donné que ton développement personnel, fait d'extensions successives de ta porcherie, a, pour toi, grand intérêt à durer : durable donc. Tu vas voir que tu vas piquer des voix à l'UDB.

Pour l'étiquette, choisis quelque chose comme "centriste modéré, tendance du milieu".

Avec ça, tu ne feras pas de vagues dans l'électorat. L'électeur aime être rassuré. Comme tu as déjà tout ce qu'il faut question standing, il n'aura pas peur, une fois élu, que tu viennes piquer dans la caisse pour boucler tes fins de mois, ce qui arrive trop souventavec des candidats miséreux, style Roland Dumas. Oui, Roland, le neveu de Charlemagne, qui jouait du corps à Laché, à côté de Roncevaux. Rabote tout ce qui dépasse, car les ennuis viennent souvent des appendices. Regarde Cléopâtre et son nez, qui mit l'Egypte sous le joug des romains. Samson et ses cheveux, qui donnèrent prise aux Philistins. Clinton et son zizi, génétiquement modifié, qui fragilise l'occident chrétien. Saddam Hussein et ses moustaches, qui chatouillent en permanence la libido à Clinton. Planque donc tes grandes oreilles sous ton béret basque, dès fois qu'une de tes anciennes maîtresses viennent raconter que t'es un âne.

Je sais bien que tu ne vises pour l'instant que l'envergure cantonale, mais les chemins de l'Histoire sont imprévisibles. Regarde Boris Eltsine : imprégné de vodka, il monte sur un char en croyant c'était son cheval et il devient aussitôt président.

Ratisse large ! Annonce que tu seras à l'écoute des jeunes et des vieux, sans oublier les autres. Montre-toi à la kermesse du curé ainsi qu'au cochon laïc de l'amicale grillée.

Trouve-toi un journaliste pour te prendre à chaque fois en photo. Qui? Pérazzi? Non! Il dit lui-même qu'il est nul en photo et, en plus, je ne vois plus sa signature dans Ouest-Torche.

A croire qu'il a dû se faire virer avec Nono, qu'il foutait trop le bordel avec ses dessins subversifs. Puis les réunions où il faut parler, ça t'évitera de dire des conneries. Organise plutôt des gueuletons, genre "dîner-débat" dans lesquels tu ne risques pas d'avoir de contradicteurs car, quand on est poli, on ne parle pas la bouche pleine. Le ventre amortit les sons, en vertu du vieux dicton populaire, "quand l'auge est pleine on n'entend plus crier le goret". Si vraiment t'es acculé à dire deux mots, en dernière limite, tu sors quelque chose du genre; "je ne suis ni pour, ni contre, bien au contraire". Le temps que celui d'en face réflèchisse, tu seras déjà loin.

Une autre astuce c'est de prendre des notes en disant "je note". Ton interlocuteur en restera bouche bée, apprenant d'un seul coup : un, que tu sais écrire, deux, que tu écoutes, trois, que tu réfléchis avant d'agir. S'il revient quinze jours plus tard, pour avoir des nouvelles de son affaire, tu lui dis que ta secrétaire a égaré tes notes. Entre temps l'élection est passée. ce qui était le but du jeu.

Pour l'affiche tu te mets en gros plan avec du monde derrière, pour bien montrer que t'es représentatif. Surtout pas Jakes Goasmat, il roule en mob et trop à gauche Jean Maï Botoukoat non plus, il roule en BMW et trop à droite.

Trouve donc une photo de ministre et une autre de président de Conseil Général, Tu fais un montage en calant ta tronche au milieu. Plus besoin de prendre des ciseaux, maintenant les photos se trafiquent sur ordinateur. Si la couleur de ta veste se mélange un peu à celle du ministre, tant mieux on verra que vous travaillez en osmose étroite.

Aujourd'hui on va faire chic en s'envoyant un whisky au bar du Conseil Général, un lieu feutré où tu vas bientôt passer des journées de rêve, loin de la populace.

Merci qui ? Merci Tonton Job

Job Kreizbreiz

Aidez le P.B. !

Un journal au service du peuple breton et du débat régional, cela se soutient. D'autant plus que l'UDB présente dans les **cinq** départements bretons pour les élections régionales, a de très gros frais électoraux (de l'ordre d'un million de francs). Pour continuer à vous informer, le P.B. a besoin de votre solidarité financière. Merci.

Souscription

1re liste 98 : A. Rousseau, St-Etienne de Montluc, 116 F ; J. Blivet, St-Maur-des-fossés, 40 F ; P.Y. Moal, Locmelar, 90 F ; B. Plouzennec, St-Brieuc, 40 F ; P. Gregam, Plérin, 40 F ; G. Philippe, Ruelle, 40 F ; M. Marc, Couéron, 40 F ; Ph. Cousin, Plogonnec, 90 F ; P. Garnier, Poitiers, 20 F ; J.P. Le Cam, Chavagne, 40 F ; Eurl Au Large, Quimper, 40 F ; E. Gillet, Perken, 40 F ; B. Le Bozec, Plouézec, 40 F ; L. Le Begat, Paimpol, 90 F ; Ph. Lanoé, Chanteloup, 40 F ; F. Le Marquer, Auray, 140 F ; J.Y. Charreteur, Pont-Scorff, 40 F ; L. Cevaer, Daoulas, 40 F ; L. Raoul, Pordic, 40 F ; F. Le Marqueur, Auray, 140 F ; J.P. Mattrat, Saintes, 24,59 F ; L. Le Begat, Paimpol, 90 F ; S.A. Trissier, Barcelone, 40 F ; G. Christien, Maroc, 360 F ; G. Cozigou, Bruxelles, 40 F ; N. Diquelou, Penmarc'h, 40 F ; G. Le Calvez, Pléhédel, 20 F ; P.P. Corcuff, Pont-L'abbé, 90 F ; R. Le Guellec, St-Brieuc, 40 F ; J.Y. Le Goas, Nantes, 90 F ; C. Cabon, Plouzané, 20 F ; Y. Jardin, Douarnenez, 90 F ; M. Genin, Rennes, 62 F ; C. Clément, Joinville-le-Pont, 20 F ; G. Mazot, Caurel, 40 F ; P.Y. Le Floch, Treillières, 20 F ; J. Martini, St-Malo, 40 F ; C. le Berre, Tréguier, 40 F ; J.J. Monnier, Nantes, 100 F ; A.J. Perrotin, St-Nazaire, 40 F ; G. Le Scoul, Larmor-Plage, 60 F ; J. Menguy, St-Brieuc, 40 F ; P. Laurent, Brest, 160 F ; R. Blochet, Lille, 40 F ; A. Biron, Yerres, 20 F ; M.F. Corguennoc, Landunvez, 40 F ; G. Castel, La Mézière, 20 F ; C. Martial, St-Herblain, 90 F ; D. Requier, Lannion, 20 F ; R ; Quinquis, Plougastel, 40 F ; G. Le Roux, Boissy-st-Léger, 20 F ; G. Blez, Pontivy, 40 F ; J.P. Perrot, Cholet, 40 F ; A. Baron, Verneuil-en-Halatte, 40 F ; M. Le Trocquer, Le Perray-en-Yvelines, 90 F ; L. Leroux, Thaon, 40 F ; A. Deshayes, Quimper, 40 F ; M. Drouelle, Yerres, 40 F ; G. Kerhamon, Breles, 40 F ; J.L. Bars, Locmelar, 40 F ; J.P. Salaun, Orsay, 140 F ; H. Canevet, Pont-L'abbé, 20 F ; D. Le Bras, Quimper, 140 F ; G. Prévaux, Sarzeau, 40 F. Total : 3.853 F

411

Les abonnés dont la bande-adresse porte ces numéros (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47
Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan
Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11
Publicité : au journal
Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne
Composition, impression : IMPRAM, Lannion
CPAP : 66132
Dépôt légal : 1er trimestre 1998

Sommaire

"Goûtez et Comparez"



La parution récente d'un "programme PS-PC-Verts pour les Régionales", particulièrement rachitique, publié entre autres dans le "Rappel du Morbihan" (hebdo du PS) a amené certains militants UDB à souhaiter une comparaison publique entre ce programme et celui que l'UDB a proposé à la réflexion des Bretons depuis quelques mois, pour contribuer à un vrai débat. Nous contribuons ainsi à l'amélioration de la démocratie chez les pluriels, car à plus d'un signe, nous savons que leur programme N'A PAS ÉTÉ DISCUTÉ À LA BASE.



Nous empruntons le titre "Goûtez et Comparez" à une marque de chocolat. Il n'y a pas de hasard. Les Bretons risquent en effet de se retrouver "chocolat" s'ils ne font pas l'effort d'une comparaison – s'ils se contentent d'un assoupissement intellectuel proche de la sieste devant les coûteuses quadrichromies qui vont leur tomber dessus !

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la liste plurielle publie un programme plus étoffé, voire inter-net... Excusez-nous de ne pouvoir l'analyser pour ce numéro du PB. Mais nous avons tellement vu les singuliers pluriels mobilisés sur la cuisine politicienne (et tellement peu sur l'aspect programmatique) que nous ne croyons pas à leur vraie mobilisation sur l'avenir de la Bretagne.



Vous retrouverez par ailleurs nos rubriques habituelles, un peu "tassées" à cause des Régionales.

Nous avons publié en page 23 un texte de l'Union du Peuple Corse qui mérite l'attention, dans la confusion actuelle.



Finalement, notre "Une" de couverture, en reprenant l'affiche UDB, symbolise très bien le contenu de ce PB soumis au vent d'Ouest des Régionales dont nous attendons avec vous un sursaut des Bretons

Joël Guégan

Rien ne va plu... riel !

Si vous approuvez l'hommage à Marcellin par la droite et la gauche (?) au Conseil Général du Morbihan.

Si vous voulez élire les administrateurs résignés des clopinettes régionales (le budget de la Bretagne équivaut à 1.050 F/habitant, celui de la Catalogne à 11.000 F/habitant, celui de l'Ecosse bientôt à 28.000 F/habitant. La Bretagne est ainsi faible en France – 20e sur 22 régions – et bien sûr encore plus faible en Europe !)

Si vous approuvez l'emploi du maïs transgénique,

Si vous acceptez d'en discuter **après** la décision seulement,

Si vous approuvez le maintien de la prime au maïs (2.000 F/l'hectare) et seulement 300 F pour la prime à l'herbe, garantissant ainsi une eau pleine de nitrates et de pesticides pour longtemps,

Si vous soutenez une politique hésitante sur le partage du travail (les ministres socialistes annoncent des résultats complètement contradictoires sur le résultat des 35 heures) maintenant les graves inégalités sociales actuelles...

Si vous savez ce qui peut sortir des contractions entre D. VOYNET et les autres pluriels à propos du TGV oueston,

Si vous acceptez la faiblesse d'un projet anti-cumul pour les élus – reporté au-delà des élections, POURQUOI ?

Si vous approuvez les cadeaux qui se préparent en direction des puissances d'argent qui veulent contrôler tous les grands moyens d'informations (hebdomadaires, télé...),

Si vous aimez TELECON maintenue et développée par la gauche comme par la droite,

Si vous approuvez le refus d'un concours spécifique pour recruter les profs des écoles bilingues nécessaires – malgré les déclarations "socialistes" sur l'identité bretonne,

Si vous vous contentez d'une Bretagne rabougrie sans la Loire-Atlantique,

Si vous soutenez des capitaines dont la boussole est constamment bloquée sur PARIS,

votez n'importe quoi

Sinon, choisissez le seul vote qui ait un sens dans cette régionale, votez

Réussir Ensemble la Bretagne
Solidarité, Ecologie

Régionales du 15 mars : *Choisissez le programme*

Le 15 mars sera une date importante pour l'avenir de la Bretagne. Il s'agira ni plus ni moins que de préparer l'entrée de la Bretagne dans un siècle où seuls les territoires et leurs populations dotés d'une réelle capacité d'initiative pourront surmonter les risques inhérents à la globalisation : délocalisations d'activités, colonisation culturelle, appauvrissement matériel et intellectuel.

Deux politiques sont proposées aux Bretons face à l'héritage de la droite. L'une, proposée par l'alliance bancale (cf. la désunion dans le Finistère) du PS, du PC et des Verts, consiste à changer d'équipage sans changer de navire. L'autre, proposée par les listes « Réussir Ensemble la Bretagne - Solidarité, Ecologie » (*), part du constat que la Bretagne souffre de ne pas disposer du navire qui lui permettrait d'affronter la haute mer de la concurrence internationale et ses dangers.



Nos têtes de liste : Patrick Pellen, Herri Gourmelen (avec une main sur la bouche... cela ne saurait durer), Christian Guyonvarc'h, Ronan Leprohon, Robert Pédron.

« Bretagne nouveau cap »... avec quel navire ?

Jean-Yves Le Drian et ses amis nous proposent un « nouveau cap » (**). Tout marin avisé sait qu'avant de se fixer un cap, il faut d'abord s'être assuré que le navire sur lequel on embarque pourra résister au gros temps. Or l'embarcation que voudrait piloter l'équipage PS-PC-Verts n'est qu'un vieux rafiot rafistolé que les Bretons ont hérité d'architectes navals... parisiens, un rafiot conçu pour la navigation en eau douce, loin des dépressions atlantiques. En se contentant de changer l'équipage, Jean-Yves Le Drian et ses amis voudraient nous convaincre que le destin des Bretons s'en trouverait changé du tout au tout.

Nous, nous pensons qu'à l'heure de la construction d'une Europe sans frontières et de la mondialisation des échanges, qui offrent des opportunités dans une région comme la nôtre où jadis l'ouverture au commerce international fut synonyme de prospérité mais qui recèlent aussi des dangers, ce qu'il faut aux Bretons c'est un nouveau navire, plus grand, plus solide, plus puissant, un navire construit pour le grand large. Ce navire s'appelle l'autonomie régionale. Loin d'être expérimental, il équipe déjà toutes les régions qui comptent en Europe (Catalogne, Flandre, Bavière, demain l'Ecosse et le Pays de Galles).

Comme le dit fort justement Ronan Le Prohon, qui sait de quoi il parle : ***« Le PS en Bretagne reste un parti jacobin qui a raté sa conversion régionaliste »***. Il n'est donc guère surprenant de trouver si peu d'ambition pour la Bretagne dans les 25 propositions du cartel PS-PC-Verts, rédigées à la hâte et qui apparaissent comme autant de déclarations d'intention aussi vagues que creuses. Les 46 propositions que nous avons élaborées dès l'automne dernier ne souffrent d'aucune comparaison et sauront convaincre les Bretons qui en auront pris connaissance.



Liste "Réussir Ensemble la Bretagne – Solidarité, Ecologie" du Morbihan.

Christian GUYONVARC'H
porte-parole pour la Bretagne
candidat tête de liste
dans le Morbihan

(*) L'intitulé de la liste en Loire-Atlantique, « Pour des Régions Fortes - Réussir Ensemble la Bretagne » tient compte du contexte propre à ce département et de l'existence d'une liste de la « petite gauche », qui s'intitule « Ecologie, Solidarités ».

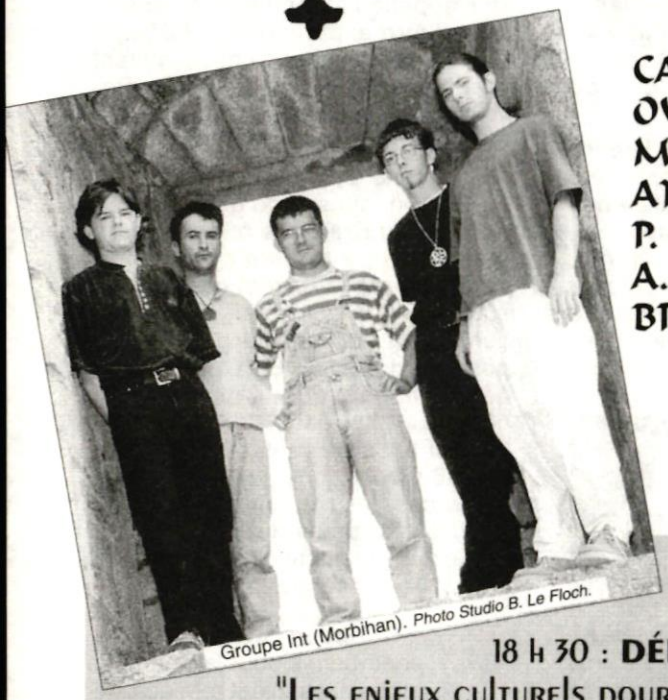
(**) L'intitulé des listes PS-PC-Verts est « Bretagne nouveau cap ».

CONCERT
GRAND FEST-NOZ

QUENVEN – LES ARCS – KEWENN

VENDREDI 6 MARS

LES ARTISTES POUR «RÉUSSIR ENSEMBLE LA BRETAGNE»



Groupe Int (Morbihan). *Photo Studio B. Le Floch.*

CARRE MANCHOT - BLEIZI RUZ - INT - KAD
OUF ! LA PUCE-PHILIPPE MOUAZAN-KATELL
MYRDHIN - ALLOT/MINIOU - JULIEN JACOB
AN DIAOUL A PEDER - GWENDAL (conteur)
P. LAMOUR (ARKAN) - LOZEVIS - KATE-ME
A. POULAIN (conteur) - I. MOIGN/CAZILIS (SAJE)
BRUNO GENEST-LOUIS BERTHOLOM (poètes)

Entrée 50 F



Groupe Kate-Me (Pays Gallo). *Photo Franck Marty.*

18 h 30 : **DÉBAT**
"Les enjeux culturels pour la Bretagne"

PRÉSENTATION de
"Réussir Ensemble la Bretagne"

20 h 00 : STANDS - BAR - BUFFET préparé par la FERME de BEG-RUNIO-QUÉVEN

20 h 30 : **CONCERT et FEST-NOZ**

Renseignements : LES ARCS ✆ 02 97 05 01 07



Les quatre enjeux des Régionales

Les Régionales sont pour demain. Dans la campagne électorale, faussée parce que départementalisée, on aura assez peu parlé des quatre enjeux majeurs que sont : le renouveau du "modèle" économique breton, la reconquête de la nature bretonne, la cohésion solidaire du peuple breton et l'affirmation sans complexe de notre identité.

Changer de modèle économique

L'économie a accompli en quarante ans une spectaculaire transformation, surtout visible dans le secteur agro-alimentaire. Partis d'une polyculture vivrière qui visait surtout à l'autarcie, les paysans bretons ont tellement transformé l'agriculture qu'on a pu parler de «modèle breton». Notre pays est devenu leader de tant de productions (l'emmentha) «français» est... breton, 8 à 9 porcs produits le sont en Bretagne) qu'on ne compare l'agriculture de la «Région Bretagne» qu'avec celle d'un pays souverain comme les Pays-Bas. Cet effort de nos paysans a transformé le paysage breton, il a aussi créé des milliers d'emplois dans la transformation et le conditionnement. C'est aussi ce «modèle» qui a conservé à la terre de nombreux emplois, permis l'installation de jeunes agriculteurs mieux formés et, ainsi, rendu possible le maintien d'un réseau rural assez dense, animé par de petites cités vivantes qui est une des caractéristiques les plus originales du terroir breton.

Mais, nous le savons tous, ce modèle économique breton touche à sa fin. L'agriculture productiviste atteint les limites de son rendement. Des concurrents (les pays de l'Est, le Maroc) apparaissent en matière de quantité. Les futurs marchés sont de plus en plus à l'est de l'Europe ou outremer. Se précise aussi le risque croissant de délocalisations des productions et, plus encore, des unités de transformations: les laiteries, fromageries, usines de pâtisserie ou de charcuterie, les abattoirs auront demain tendance à se situer au mieux à l'est de la Bretagne, au pire dans l'Ouest non-breton ou dans la région parisienne !

Tant il est vrai que les «lois du marché», représentent à moyen terme un danger mortel pour notre agro-industrie. Alors que faire ? Se résigner ? Non, bien sûr ! Les Bretons (qui ont relevé bien d'autres défis) doivent inventer dans les 5 ans qui viennent un nouveau modèle économique. Ils le pourront. Leurs organisations professionnelles s'y préparent. La région de Bretagne doit aider de tout son pouvoir cette nécessaire reconversion vers une agriculture durable et qualitative et vers la recherche des marchés correspondants.

Restaurer notre patrimoine naturel

Les performances de notre économie ces dernières années ont été payées d'un très lourd tribut: l'agression de la nature. La transformation du bocage a été ratée: le nécessaire remembrement a été l'occasion d'une frénésie de destruction des talus séculaires, protecteurs des équilibres naturels du milieu rural. Après avoir subventionné l'arasement des haies et des talus on en vient aujourd'hui à subventionner leur reconstruction ! Cette politique de Gribouille a aussi fait peser de graves dangers sur le littoral : la bétonisation à tout crin, la multiplication des marinas auraient pu changer notre pays en une Côte d'Azur au rabais. La moto et l'automobile imbéciles ont bien failli ruiner le chapelet de nos dunes et leur richesse végétale sans égale.

De même, les incontestables abus de l'élevage intensif et de ses déchets, la fertilisation abusive de cultures comme le maïs ont ruiné notre patrimoine aquatique: la Bretagne est, de loin, la région où le capital de l'eau est le plus menacé pour les générations à venir.

Mais dans le même temps, c'est aussi le pays où la conscience de ce mal est la plus forte (dès le VIIIe plan la Bretagne proposait au gouvernement Rocard - qui refusa - une politique de reconquête de la qualité de l'eau). Car c'est bien de reconquête qu'il s'agit: il faudra beaucoup d'argent pour étendre à tous les bassins versants les timides efforts du programme «Bretagne eau pure». Reconquête aussi sans le domaine des paysages, reconquête, fort coûteuse mais nécessaire, de nos grands sites : Pointe du Raz, Quiberon, Carnac, Pointe Saint-Mathieu. Reconquête aussi, avec une augmentation des moyens d'acquisition du Conservatoire du littoral pour éviter le mitage individualiste d'une richesse commune.

Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir un cadre de vie encore largement préservé : la Région doit en faire une de ses priorités pour fournir un atout aux générations bretonnes à venir.

Maintenir la cohésion de notre peuple

Un autre enjeu de l'avenir breton, c'est la cohésion solidaire de notre peuple. Actuellement, cette cohésion est directement menacée par l'exclusion de toute une partie des Bretons. Le système ultralibéral où nous sommes plongés élimine impitoyablement des frères, des fils, des cousins. Si nous le laissons faire, c'est la notion même de peuple breton qui sera remise en cause. Aujourd'hui, le premier devoir c'est celui de la solidarité et du partage. Nous devons tout faire pour créer des emplois (ou permettre qu'il s'en crée). A cet égard, on peut remarquer que la Bretagne est, de très loin, la région où les accords de réduction du temps de travail (à 35 heures ou à 4 jours par semaine), en application de la loi Robien, sont le plus nombreux, dans presque tous les cas sur initiative syndicale. Il y a là une véritable caractéristique bretonne. Amplifions la: les emplois ainsi créés seront autant de compatriotes du moins à être laissés au bord du chemin ! De plus, il faudra que la Région de Bretagne multiplie les initiatives pour aider à la création d'autres emplois. De ce point de vue, tout le système régional d'aides aux entreprises doit être mis à plat et repensé avec une perspective prioritaire: multiplier l'emploi breton.

Il est un autre chantier où doit s'exercer la solidarité bretonne : c'est celui de nos anciens. De nos jours (et heureusement) le traditionnel «quatrième âge» est suivi par un «cinquième âge» où nos anciens ont souvent besoin d'hébergement et de soins individualisés, souvent médicalisés. Ce devoir de solidarité inter-générations coûtera de plus en plus cher, si cher que tous devront contribuer à son financement : Etat, Région, Départements et communes. Nul ne pourra se dérober. La Région de Bretagne a le devoir de participer à cet effort. Mais sachons qu'une telle politique serait aussi une chance pour notre pays: cette solidarité créera des emplois, majoritairement féminins et susceptibles d'être exercés ➡

dans des communes rurales de petite taille. De plus, les chantiers nécessaires à la construction et à l'entretien de ces maisons du 5e âge seront autant de marchés pour nos PME du bâtiment...

Affirmer sereinement notre identité

En exerçant ces solidarités, nous seront profondément Bretons, c'est-à-dire membres d'un peuple qui aspire à voir son identité reconnue à l'heure de l'Europe. Cette identité que nous revendiquons, il y a deux manières de l'affirmer: il y a la manière haineuse du nationalisme français illustrée par Le Pen, faite du rejet de l'autre, de la peur de la différence, du repli sur soi. Ce n'est pas la façon bretonne de faire. Notre pays, au contraire, a de tous temps été largement ouvert sur les influences étrangères. Aux plus grands moments de notre histoire, nous avons su accueillir ceux qui nous ont enrichis de leurs différences. C'est cette tradition d'accueil breton qu'il faut maintenir et développer. Dans le domaine économique par exemple l'hospitalité bretonne peut trouver à s'exercer sans renoncer à être nous-même : un tourisme intelligent, aspirant à découvrir notre originalité culturelle, peut être une source d'activités d'autant plus intéressantes qu'elles ne seront pas soumises aux effets de mode.

Mais cette identité n'est pas, comme le croit trop souvent la droite, une affaire de patrimoine : elle se construit aussi tous les jours, d'une manière vivante. La culture bretonne, c'est, par exemple, le kan-ha-diskan des anciens mais c'est tout autant Stivell, Denez Prigent, Erik Marchand et tant d'autres ! Et aussi les groupes, mêmes urbains (dans une Bretagne où 70 % des habitants sont citadins). Tous contribuent à construire une culture ouverte, jeune, particulière et universelle à la fois. Beaucoup de nos compatriotes se reconnaissent dans cette culture, dans ses expressions sonores et visuelles. Mais la Bretagne, à la fois terre de rock et terre de folk, est aussi ce pays où on constate un fossé énorme entre une affirmation identitaire très forte, représentée par cette culture qui n'a jamais été aussi vigoureuse et sa traduction politique qui reste «groupusculaire». Nous devons aborder ce problème avec lucidité. D'abord exister : les listes «Réussir Ensemble la Bretagne» sont là pour cette priorité. Mais aussi préparer l'après 15 mars ; réfléchir ensemble à une Bretagne partagée par le plus grand nombre parce que traditionnelle, neuve et attirante à la fois, nécessaire enfin

Ronan LEPROHON

La "petite chance", ils en veulent ?

J.Y. LE DRIAN se donne une "petite chance" de gagner les élections régionales dans *Le Télégramme* du 21.02. Les autres membres du P.S. ne semblent guère plus optimistes puisqu'ils se sont "gaussés" au sujet d'un "challenge un peu fou". Curieux que dans ces circonstances ils n'aient pas souhaité récupérer les voix de l'U.D.B.

Notre parti a été qualifié de "trop gourmand", car nous demandions initialement 4 postes. Il ne s'agissait cependant pas d'un nombre incontournable. Le P.S. le sait bien. La seule proposition qu'il nous ait faite est celle d'un seul conseiller régional pour les 4 départements, sans préciser où, ni à quel niveau de chance d'élection, et sans engager de vraies discussions sur l'aspect programmatique.

Le coup du mépris, on connaît. Mais l'interprétation simpliste d'une amorce de discussion n'est pas un signe d'honnêteté. A part çà, être traité de "trop gourmand" par des goinfres du cumul, c'est plutôt positif.

CH. J.

Le parler creux sans peine

En présentant le soi-disant programme des listes PS-PC-Verts à Rennes le 23 février, J.Y. Le Drian a déclaré au micro de Radio Armorique et de RBO : *"Notre priorité, c'est l'identité bretonne"*. Il faillait s'y attendre. A droite comme à gauche, l'approche du jour fatidique rend les uns et les autres bretons "penn da benn". Plus Breton que moi, tu meurs ! Quelle démagogie !

Car à y regarder de plus près, dans le programme du PS, reproduit page 18, auquel se sont raccrochés un PC et des Verts qui ne savent plus où ils habitent, l'identité bretonne occupe. 4 mini-lignes en tout et pour tout. Et qu'y trouve-t-on ? Un fantomatique plan de développement de la langue bretonne dont on ignore ce qu'il pourrait contenir et une mystérieuse convention avec l'Etat pour l'enseignement du breton, tout aussi vide de contenu. De qui se moque-t-on ? Des Bretons, bien sûr.

Et tout le document, vite parcouru, est du même tonneau. Dans le genre "Comment parler de tout sans rien dire", c'est un pur modèle !

Il paraît que voter pour des idées, c'est passé de mode et qu'un politicien se vend comme une savonnette à coups de slogans tapageurs. La politique serait devenue l'art de l'esbroufe. Pourtant nous voulons croire que les électeurs bretons sauront distinguer l'essentiel du superficiel. Pour permettre que la Bretagne, enfin réunifiée, du XXI[e] siècle (re)devienne l'égale des régions qui comptent en Europe comme la Catalogne, l'Ecosse et la Flandre.

Verts transgéniques

L'amirale Voynet a visité le porte-avions nucléaire Charles de Gaulle. Elle a affirmé en sortant qu'elle "n'avait pas d'a priori" sur les moyens de propulsion. Une tendance vert kaki ?

Le porte-parole des Verts du Morbihan **après** l'accord sur la composition de la liste plurielle a affirmé : "maintenant il faut voir l'aspect programmatique". L'ordre règne dans les citrouilles !... Ils auraient pu essayer **avant** l'accord.

A propos de l'hommage "unanime" à M. Raymond Marcellin

Nous avons lu dans la presse que les élus de ladite opposition au Conseil Général avait fait une ovation à M. Raymond Marcellin pour son départ.

Nous n'en ferons pas tout un fromage, mais l'UDB tient à dire qu'elle n'a aimé ni le Saint-Marcellin ferme qui, ministre de l'Intérieur, infligeait des contraventions aux automobilistes dont le véhicule arborait un BZH, ni le Saint-Marcellin plus coulant sur ses vieux jours.

Raymond Marcellin fut et restera à nos yeux l'archétype du parfait administrateur colonial, choisi par le système parisien voilà 50 ans pour civiliser les Bretons et qui régna pendant 35 ans sur le Morbihan depuis son domicile parisien. L'Histoire dira que l'Afrique s'est libérée du colonialisme avant le Morbihan...

Toute sa carrière durant, Raymond Marcellin fit montre d'un profond mépris pour tout ce qui se rapportait à une culture bretonne vivante et ce ne sont pas les quelques mesures adoptées ces derniers mois qui pourront racheter une politique nuisible pendant près de deux générations.

L'UDB considère que la seule décision favorable à la Bretagne qu'ait prise Raymond Marcellin fut celle de son départ. Nous espérons que son successeur, quel qu'il soit, sera un élu du cru qui ne se laissera pas dicter sa conduite et sa politique par tel ou tel état-major parisien.

UDB (31/1/98)

Mise en culture du maïs transgénique : l'arrêté du ministre de l'Agriculture condamne toute reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne

Les listes "Réussir Ensemble la Bretagne – Solidarité, Ecologie", qui réunissent l'Union Démocratique Bretonne (UDB) et des personnalités de la gauche écologiste bretonne, dénoncent l'arrêté que vient de prendre le ministre de l'Agriculture Louis Le Pensec pour autoriser la mise en culture du maïs transgénique de la société NOVARTIS.

Nous constatons que c'est un gouvernement dit de la "gauche plurielle", intégrant les Verts, qui cède sous la pression des multinationales agrochimiques à l'origine des organismes génétiquement modifiés (OGM).

La semence de maïs transgénique produite par Novartis comporte trois gènes étrangers dont un vise à augmenter l'utilisation de l'herbicide Basta fabriqué et commercialisé par... Novartis. En outre, nous rappelons que le Comité de la prévention et de la précaution (CPP), organisme officiel, a déclaré le 3 décembre dernier, par la voix de son président le professeur Alain Grimfeld, que *"les experts ont souligné la possibilité de risques de transfert inter-espèces et ont recommandé expressément l'interdiction de mise sur le marché de toute variété qui en contiendrait (comme c'est le cas pour la variété de maïs Novartis)"*. On est très loin de la présentation mensongère qui a été faite de cet OGM depuis le mois de novembre.

Louis Le Pensec, en tant que ministre d'origine bretonne, porte une très lourde responsabilité dans ce dossier car il n'est pas sans connaître la dégradation constante de la qualité de l'eau en Bretagne, tant du point de vue des nitrates que des pesticides. Cette situation, qui menace la santé des populations, justifie le boycott du maïs transgénique en Bretagne ainsi que de tous les produits dérivés destinés à l'alimentation humaine ou aux animaux d'élevage.

UDB (8/2/98)

"Réussir Ensemble la Bretagne – Solidarité, Ecologie" : le seul vote écologiste en Bretagne

Nous apprenons sans surprise la présence de M. Brice Lalonde sur la liste RPR-UDF d'Ille-et-Vilaine. Vu l'affaiblissement électoral de Génération Ecologie et son inconsistance du point de vue militant, l'annonce d'une présence électorale de GE aux régionales en Bretagne n'avait d'autre objet que d'obtenir de la droite une place éligible pour M. Lalonde.

Pour l'ancien ministre de Michel Rocard, aujourd'hui converti au libéralisme échevelé de M. Madelin, la boucle est bouclée. Et les électeurs écologistes bretons sauront apprécier cette adhésion aux partis des protecteurs de l'agriculture intensive et du nucléaire...

De l'autre côté du Rubicon jacobin, la gauche gouvernementale vient de confirmer, avec la bénédiction de Dominique Voynet et des communistes, son appui aux multinationales de l'agro-chimie qui veulent imposer le maïs transgénique aux consommateurs européens dans le but d'augmenter l'utilisation des pesticides (cf. les trois variétés de semence de maïs transgénique de la multinationale Novartis dont Louis Le Pensec vient d'autoriser la mise en culture au printemps prochain). Cette attitude vient d'être aggravée par le refus du ministre de l'Agriculture d'augmenter la "prime à l'herbe" de 300 francs qui restera donc très inférieure à la "prime au maïs" de 2.000 francs. Les quelques aides à l'agriculture biologique annoncées à grand renfort de publicité voici quelques semaines n'étaient donc destinées qu'à masquer la réalité d'une politique agricole qui continuera de concentrer les productions et de réduire le nombre de paysans.

· Les listes "Réussir Ensemble la Bretagne – Solidarité, Ecologie" seront donc les seules en Bretagne à placer la santé des consommateurs, la promotion d'une agriculture paysanne durable et la protection de l'environnement au-dessus des intérêts purement marchands.

Christian GUYONVARC'H
porte-parole pour la Bretagne

Elections régionales

Réussir Ensemble la Bretagne

Liste des Côtes-d'Armor :

1. Robert PEDRON, 37 ans, cadre formation Plérin, conseiller municipal de Plérin, conseiller districal du pays de St-Brieuc.
2. Nadine PRIOL, 41 ans, infirmière, Cavan.
3. Jean-Jacques MONNIER, 53 ans, enseignant, Lannion.
4. Alain HUGUES, 47 ans, gérant de chantier naval, Plouer/Rance.
5. Yane KERVOAS, 47 ans, commerçante, Belle-Isle-en-Terre.
6. Gérald LAMBERT, 46 ans, éducateur technique, Maël-Carhaix.
7. Jacques MANGOLD, 47 ans, enseignant, St-Brieuc, maire-adjoint à l'environnement de St-Brieuc.
8. Patrick L'HEREEC, 48 ans, enseignant en électronique, Plounérin, 1er adjoint de Plounérin et vice-président de la communauté de communes.
9. Rémi CHAUVET, 48 ans, artiste, Plouer/Rance.
10.. Anita TONNELLE, 25 ans, en formation, Uzel.
11. Yannick HEMEURY, 34 ans, marin-pêcheur, Plouézec, conseiller municipal de Plouézec.
12. Sylvain BOUDER, 28 ans, patron de bar, Trévou-Tréguignec.
13. Ninnig LATIMIER-KERVELLA, 22 ans, étudiante, Guingamp.
14. Régis DESPRES, 24 ans, cidriculteur, Plénée-Jugon.
15. Rachel ROLLAND, 27 ans, caissière, Plérin.
16. Yann POILVET, 70 ans, directeur de publication, Landehen, Lamballe.

Contact : Robert Pedron, tél. 02.96.73.06.87, tél/fax 02.96.61.54.11.

Liste du Finistère :

1. Ronan LEPROHON, professeur d'histoire à l'Université, ancien conseiller régional, ancien adjoint au maire de Brest, ancien vice-président de la Communauté urbaine de Brest en charge des affaires économiques, Gouesnou.
2. Isabelle MOIGN, comédienne, Moëlan-sur-Mer.
3. Ronan CALVARIN. commerçant, Porspoder.
4. Iffig (Yves) REMOND, maire de Saint-Hernin.
5. Ronan DIVARD, maître de conférence en gestion à l'Université, Brest.
6. Christian PIERRE, conseiller à la communauté de communes du Poher, Poullaouen.
7. Yves JARDIN. professeur d'histoire, de cinéma et de breton, Douarnenez.
8. Jeannette LE LAY, adjointe au maire de Concarneau.
9. Fernand KEROUREDAN, assistant social, président d'une association pour un enseignement laïc en breton à Plabennec, Saint-Pabu.
10. Gilles MOLAC, aviculteur, Saint-Nic.
11. Pierre FOLGALVEZ, architecte en retraite, Guiclan.
12. Françoise MONFORT, chef de département de grand magasin, Brest,
13. Louis LE GUILLOU. conseiller municipal de Plouhinec.
14. Philippe COUSIN, éducateur spécialisé, Plogonnec.
15. Natacha LE BRIS, secrétaire bilingue, Plonéour-Lanvern.
16. Claude CABON, retraité de la Thomson, pêcheur-plaisancier, Plouzané.
17. Daniel COTTEN. conseiller municipal de Carhaix.
18. Christian SIMON. ajusteur-mécanicien à l'Arsenal, Brest.
19. Jean-Paul LE DU, travailleur social, Rosporden.
20. David DERRIEN, technicien en élevage au chômage, Saint-Pol-de-Léon.
21. Brigitte MERDY, secrétaire hospitalière, Saint-Coulitz.
22. Yvette LE COZ, professeur, Carhaix.
23. André LE GRAND. libraire, président d'une association de commerçants, Douarnenez.
24. Erik MARCHAND, artiste-chanteur, Poullaouen.
25. Malik LE ROUX, technicien radiodiffusion, Quimper.

Contact : Ronan Leprohon, tél. 02.98.07.81.34, fax 02.98.37.91.74.

Liste de l'Ille-et-Vilaine :

1. Henri GOURMELEN, 55 ans, Saint-Malo, enseignant, conseiller municipal.
2. Lena LOUARN, 47 ans, Rennes, resp. associative, directrice de publication.
3. Emile GRANVILLE, 42 ans, Redon, enseignant, conseiller municipal.
4. Jean-Pierre HARNOIS, 45 ans, Fougères, cheminot.
5. Catherine GUERIN, 39 ans, Becherel, chef d'entreprise.
6. Gillet AUTRET, 47 ans, La Guerche, enseignant.
7. Yann RIO, 35 ans, Saint-Lunaire, guide interprète, conseiller municipal et conseiller communautaire Rance Frémur.
8. Rozenn MORVAN, 21 ans, Rennes, étudiante.
9. Guy CASTEL, 49 ans, La Mezière, agent d'assurance, conseiller municipal et conseiller communautaire Val d'Ille.
10. Anne-Marie CONAN, 50 ans, Saint-Malo, demandeuse d'emploi.
11. Loïc BERTHELOT, 43 ans, Bédée, artisan cidrier.
12. Alain CEDELLE, 41 ans, Bruz, informaticien, conseiller municipal.
13. Leila HENRY, 23 ans, Vieux Vy-sur-Couesnon, étudiante.
14. Paol AGAESSE, 43 ans, Rennes, apiculteur en recherche d'emploi.
15. Françoise DE LIPOWSKI, 76 ans, Dinard, chef de publicité en retraite.
16. Jean-Pierre LE CAM, 44 ans, Chavagne, agent SNCF.
17. Janick HARNAY, 40 ans, Saint-Malo, secrétaire médicale en congé parental.
18. Annaig KERVELLA, 43 ans, Rennes, adjointe de producteur télévision.
19. Olivier MOCE, 35 ans, Le Tiercent, conseiller technique mission locale, conseiller municipal.
20. Marcelle ROBIN, 55 ans, Montgermont, secrétaire, adjointe au maire.
21. Catherine BABEAU-GETIN, 48 ans, Redon, médecin.
22. Philippe MOUAZAN, 47 ans, Fougères, chanteur.
23. Albert POULAIN, 65 ans, Pipriac, conteur, maître-d'œuvre en retraite.
24. Michel GENIN, 46 ans, Rennes, comptable, conseiller municipal et conseiller communautaire district de Rennes.

Contact : H. Gourmelen, tél/fax 02.99.81.01.27.

Liste du Morbihan :

1. Christian GUYONVARC'H, conseil d'entreprise, ancien administrateur au Parlement européen, conseiller municipal délégué de Lorient chargé des relations avec les institutions européennes, candidat aux cantonales à Lorient-nord, 33 ans.
2. Nicole DESURY, rééducatrice, gérante de la coopérative biologique de Ploërmel, St-Servansur-Oust (pays de Ploërmel), candidate aux cantonales à Ploërmel, 42 ans.
3. Jean-Jacques PAGE, inspecteur principal des Impôts, président d'une association de parents d'élèves pour un enseignement laïc en breton à Vannes, Séné (pays de Vannes), candidat aux cantonales à Vannes-centre, 37 ans.
4. Hervé QUENEHERVÉ, ouvrier à la SBFM, co-fondateur de la filière publique bilinque breton-français de Lanester, maire-adjoint de Lanester chargé de l'enfance et des loisirs, candidat aux cantonales à Lanester, 44 ans.
5. Daniel TANGUY, conseiller principal d'éducation à Hennebont, président de Scorff Vivant, responsable de chantiers de fouilles archéologiques, Plouay, 41 ans (*).
6. Joël GUEGAN, professeur de physique en retraite, maire-adjoint de Lorient chargé de la santé et de l'environnement, Lorient, 63 ans.
7. Christian LE BADEZET, VRP, créateur de l'école de pilotage moto de Pontivy "Baleer Bro", président de l'association des parents d'élèves de l'école publique bilingue breton-français de Plouay, Plouay, 44 ans (*).
8. Yann SYZ, étudiant, vice-président de l'Université de Bretagne Sud (représentant du collège étudiants), Ploemeur, 22 ans (*).
9. Martine DANO, agent commercial, conseillère municipale d'Hennebont, membre de plusieurs associations de protection de l'environnement, 40 ans.
10. Didier GOUPIL, agriculteur biologique, syndicaliste paysan et militant de la langue bretonne, candidat aux cantonales, Sarzeau, 38 ans (*).
11. Hubert ULVE, commerçant à Quiberon, candidat aux cantonales à Quiberon, 48 ans.
12. Yann-Erwan (Jean-Yves) PLOURIN, universitaire, agrégé d'anglais, docteur ès Lettres d'Etat, président du département celtique de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), candidat aux cantonales à Gourin, Langonnet, 49 ans (*).
13. Daniel THENADEY, directeur de centre culture, créateur de plusieurs lieux culturels (Ar Seiz Avel, La Kérouélée), militant culturel, Quéven, 47 ans (*).
14. José NADAN, apiculteur, créateur du Musée de l'Abeille Vivante et de la Cité des Fourmis (espace de découverte de la nature), Le Faouët, 40 ans (*).
15. Richard GIRONNAY, responsable d'un centre d'accueil et de formation à Pontivy, candidat aux cantonales à Pontivy, 47 ans.
16. Xavier CARRÉ, contrôleur du cadastre, candidat aux cantonales à St-Jean-Brévelay, St-Nolff, 40 ans.
17. Yannig LE DOUJET, technicien à France Télécom, militant culturel breton, Langoelan (pays Pourleth), 40 ans (*).
18. Yannig BARON, chef d'entreprise en retraite, président d'une association pour l'enseignement bilingue breton-français dans l'enseignement catholique, Vannes, 61 ans.

Contact : tél. 02.97.64.56.06, fax 02.97.84.85.23, portable 06.81.10.70.86.

(*) candidat d'ouverture non membre de l'UDB.

Liste de Loire-Atlantique (région administrative des "Pays de la Loire") : "Pour des Régions Fortes - Réussir Ensemble la Bretagne"

1. Patrick PELLEN, conseiller municipal délégué de Nantes, électrotechnicien, 47 ans, Nantes.
2. Damaris MERLET, enseignante, 26 ans, Besné.
3. Yannig CORAUD, conseiller municipal délégué de Saint-Nazaire, conseiller principal d'orientation, 45 ans.
4. Christophe LEVASSEUR, responsable d'un centre de profits, 33 ans, Clisson.
5. Jocelyne LE CARFF, conseillère municipale de Saint-Joachim, mère au foyer.
6. Jacques LEBRETON, conseiller municipal d'Indre, dessinateur industriel, 30 ans.
7. René BOULZENNEC, conseiller municipal d'Orvault, peintre industriel, 57 ans.
8. Gilles BARILLOT, cadre Télécom, président d'un club d'athlétisme, 46 ans, Pornichet.
9. Lionel DIVARD, directeur d'une caisse d'assurance maladie, 54 ans. Nantes.
10. Michel FRANÇOIS, conseiller municipal délégué de Nantes, cadre supérieur de la fonction publique, 52 ans.
11. Geneviève BAUDRY-HASPOT, cadre-infirmière, 50 ans, Saint-Nazaire.
12. Christian ARDOUIN, responsable de systèmes d'information, 39 ans, Orvault.
13. Sylvain RABOUILLE, éducateur, 30 ans, Trignac.
14. Etienne GASCHE, professeur, 47 ans, Saint-Herblain.
15. Pierre-Yves LE FLOC'H, dessinateur industriel, 36 ans, Treillières.
16. Michel LEON, chercheur, 48 ans, Notre-Dame-des-Landes.
17. Jacky GUINE, commerçant, Nantes.
18. Jean-Yves LE GOAS, inspecteur des Impôts, 48 ans, Nantes.
19. Marcel MARC, conseiller municipal de Couëron, ingénieur agronome, 41 ans.
20. Christophe LE FLOC'H, étudiant en droit, 26 ans, Nantes.
21. Louis THEBAUD, artisan plombier, 39 ans, Plessé.
22. Sébastien GUILLOCHEAU, étudiant en droit, 26 ans, Bouguenais.
23. Eugène COGREL, conteur gallo, retraité, Guéméné-Penfao.
24. Jean-Pierre CAILLET, ingénieur-export, 51 ans, Nantes.
25. Pierre EVEN, fiscaliste, 50 ans, Nantes.
26. Yann HUBERT, informaticien, 40 ans, Saint-Nazaire.
27. Eric PRIGENT, demandeur d'emploi, 34 ans, Saint-Nazaire.
28. Annick DURAND, retraitée, 69 ans, Nozay.
29. Nathalie THEBAUD, assistante maternelle, 31 ans, Treillières.
30. Luc BROSSIER-ARMOAL, musicien, 35 ans, La Montagne.
31. Yann CHOUCQ, avocat, 52 ans, Nantes.

Liste soutenue par : Union Démocratique bretonne (UDB), Fédération radicale-démocrate de Loire-Atlantique, Régions & Peuples Solidaires, Bretagne Verte.

Contact : Patrick PELLEN, tél/fax 02.40.46.88.99 ou 02.40.94.58.98 ou 02.40.74.25.89.

Un AMI qui ne vous veut pas que du bien !

Nos amis, en principe, ne nous veulent que du bien. Les peuples des pays prospères viennent de faire connaissance avec un nouveau compagnon : l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Cet accord, en discussion depuis 1995 au sein de l'OCDE qui regroupe les 29 pays les plus riches de la planète, est le dernier avatar de la mondialisation de l'économie. Pas seulement le dernier en date, mais l'ultime. Il révèle l'incroyable dérive d'une pensée limitée mais écrasante, celle de l'ultralibéralisme. Le simple bon sens saura-t-il faire rempart à l'inconscience ?

D'inquiétantes officines

Qui gouverne le monde aujourd'hui ? A cette question cruciale on voudrait répondre, comme jadis : les hommes politiques au nom des peuples qui les élisent. Hélas ! il n'en est plus ainsi, sauf en apparence tapageuse donc insignifiante. Alors qui ? Des organisations transnationales qui ont pris depuis quinze ans une importance croissante dans les affaires du monde. Elles sont composées d'experts ou de technocrates – l'un n'empêche pas l'autre ! – qui savent tout de la marche des choses et surtout comment il convient de faire avancer la machine. Elles ont pour nom : Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et, la plus récente d'entre elles, Organisation mondiale du commerce (OMC).

Elles ont toutes en commun le même crédo : le libre-échange total comme fin universelle. Alors, elles prônent sans relâche et partout le démantèlement de toute réglementation pouvant atténuer la libre circulation des marchandises et des capitaux. Curieusement, les hommes sont tenus à l'écart de cette liberté de circuler, sauf, évidemment, s'ils sont blanchis sous le harnais. Le rêve de ces défenseurs émérites de la liberté est l'égalisation mondiale des coûts du travail et, plus largement, des conditions d'accès aux marchés pour les entreprises du monde entier, à commencer par les firmes transnationales des pays du nord. Le dernier projet de cette libéralisation-égalisation concerne l'investissement des entreprises à l'étranger.

Il s'agit là de la dernière étape de la mondialisation de l'économie. Après l'unification du marché financier réalisée, notamment, grâce à l'abandon total du contrôle des changes, après l'instauration progressive du commerce sans obstacles obtenue au sein du GATT – remplacé par l'OMC en 1995 –, voici le tour de la libéralisation de l'investissement mondial. L'enjeu est tel que le projet est concocté en secret, les négociations entre représentants des différents pays de l'OCDE menées en catimini. Malheureusement pour cet aréopage de têtes pensantes, une fuite malencontreuse s'est produite. La Fondation Ralph Nader a mis la main, il y a quelques mois, sur le texte confidentiel. Très vite des mouvements de protestation prirent forme aux Etats-Unis et au Canada. On s'inquiète en France depuis fort peu de temps mais on semble n'y voir une menace que pour la production culturelle. Grave erreur !

Un faux ami

Avant même d'analyser le contenu de l'Accord multilatéral sur l'investissement qui pourrait être adopté les 27 et 28 avril prochain, on doit s'interroger gravement sur la méthode employée. Un accord aussi important n'est pas discuté par des hommes politiques dûment élus par des populations pourtant concernées mais au sein d'une organisation n'ayant de comptes à rendre qu'à elle-même et dont les hommes politiques ne font que mettre en pratique, depuis des années, les recommandations inlassables. Le président d'une autre de ces officines – l'OMC – ne disait-il pas récemment : **"Nous préparons la Constitution de l'économie mondiale"**. Drôle de Constitution qui n'émane pas d'une Assemblée constituante mais d'une nouvelle aristocratie planétaire.

Demain, si l'accord est ratifié dans ses articles actuels, tout investisseur devra bénéficier pour ses interventions à l'étranger des mêmes exactes conditions que les investisseurs du pays d'accueil. Si tel n'est pas le cas, il pourra ester en justice devant n'importe lequel des tribunaux de Commerce de n'importe lequel des pays signataires de l'accord. Ainsi, lorsqu'un texte législatif ou réglementaire spécifique à un pays empêchera l'intervention d'un investisseur étranger habitué à l'absence d'une telle mesure dans son propre pays, cet investisseur, se considérant exproprié, pourra demander des dédommagements pour perte de profit envisageable ! Exemple : l'utilisation des hormones dans l'élevage d'animaux destinés à la consommation est interdite en France, pas aux Etats-Unis. On imagine aisément la suite. Les mesures de protection de l'environnement, contraignantes pour les producteurs, constituent un autre exemple.

Quel Etat acceptera longtemps de payer de telles amendes ? On peut parier, sans trop se tromper, que la solution de l'abandon des contraintes spécifiques sera préférée par des gouvernements toujours à la recherche d'économies budgétaires. L'alignement de tous sur les conditions minimales deviendra vite la règle absolue. Que se passera-t-il en matière de politique salariale, notamment pour le niveau des rémunérations ou les conditions de travail ? Qu'en sera-t-il de la protection sociale ?

Disons les choses avec brutalité : ce projet est imbécile ! Tout entier inspiré par l'ultralibéralisme anglo-saxon, il est porté – et c'est bien là le pire de l'histoire – par des hommes qui croient ainsi faire le bien de l'humanité puisque pour eux la création massive d'emplois sera la conséquence inéluctable du renoncement à toutes ces rigidités qui bident les activités lucratives des hommes. Pourtant, nul besoin d'être grand clerc pour deviner que l'abaissement généralisé des salaires débouchera à terme sur une contraction de la demande mondiale, donc sur des difficultés croissantes d'écoulement de la production des entreprises. Pourquoi dès lors créeraient-elles des emplois ?

Il est grand temps de cesser de croire que libre-échange et liberté vont de pair. On a bien facilement oublié qu'au siècle dernier les plus grands défenseurs du libre commerce étaient les planteurs esclavagistes du sud des Etats-Unis d'Amérique. Ils sont remplacés aujourd'hui par les mastodontes de la production mondiale qui, à leur différence, n'ont plus figure humaine. IBM a déjà fait savoir qu'elle sanctionnera les pays non signataires de l'AMI. L'AMI ou l'art de se trouver des ennemis !

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

Eñvorennou Melen, ki bihan rodellek

(Danevell diembann gant Fañch Treger – Skeudenn gant Nanda Troman)

Pempvet rann :

E-maez ar gêr

Gwech ha gwech all e tegouezh ganin mont gant ma mistri betek Bro ar C'hab, pell ac'han, du-hont e Penn ar Bed. Eno emañ o chom tud ma mestrez, daou gozhiad war o leve.

Gant ar c'harr-tan ez eomp du-hont hon fevar, da lavaret eo, ma mistri, Kidu ha me. Kidu a vez gantañ an darn vrasañ eus skabell a-dreñv an oto hag ouzhpenn ne chom ket sioul pemp munutenn. Ret e vez dezhañ gwelet kement tra a dremen a-bep-tu d'an hent ha harzhal a ra ouzh an dud war varc'h-houarn pe war varc'h-tan hag ivez ouzh ar saout penn-da-benn d'an hent. Un torr-penn eo ar c'hi-se ! me lâr deoc'h. En tu-hont da se ne sell kammed e-pelec'h e lak e baviou setu e vezan mac'het ha gloazet gantañ alies. Neuze e klaskan en em silañ er penn-araok. Tremen a ran etre an div skabell ha klask a ran mont war varlenn ma mestr. A-wechoù e vezan degemeret mat, a-wechoù all ne vezan ket.

Met brav e kavan pellaat ouzh ar babouser a vez a-dreñv. Ha neuze diwar varlenn ma mestr e welan ar vro en-dro din ha plijus tre e kavan an dra-se. Gwelloc'h eo ganin koulskoude ar maezioù evit ar c'hêrioù. Er c'herioù e rank ar c'harr-tan chom a-sav alies ha neuze e sav bec'h warnon, n'ouzon ket perak, aon da vezañ dilezet war ar straed marteze. Un dasson eus ma buhez tremenet moarvat. War ar maez e vez skañvoc'h ma spered ha pegen kaer ar vro a-hed an hent !

A-benn ur pennad amzer ec'h erruomp er menezioù, Menezioù Arre a lâr ma mistri.

Eno e vez graet un ehan dalc'hmat evit tud ha loened, amzer dezhe da zisammañ o c'horf ha da aveliñ o fenn. Goude e tremenomp ec'honderioù lann, brug ha kerreg digustum evidon, ki tregeriat. Nebeut a diez, nebeut a wez, nebeut a dud, nebeut a loened. Ur seurt dezerzh met un dezerzh kaer meurbet ha bep tro disheñvel hervez sked an heol. Ha dre ar prenestr digor e teu frondoù a-bep-seurt da hilligañ ma fronelloù. War an tu kleiz d'an hent, e penn ul lenn, un tour bras a zifet ar vro. Un uzin atomek kozh eo. Ha diouzh klevet kaoz ma mistri e vo dismantret prestik. Evel-se eo an dud. Kemer a reont kalz a boan ha dispign a reont kalz a arc'hant evit sevel traoù bras a vo dilezet ha dismantret gante un toullad bloavezhioù goude. Petra 'faot deoc'h, evel-se int. N'eo ket arc'hoazh e vint cheñchet. Se 'zo krenvoc'h evite. Pelloc'h e tremenomp menezioù all adarre, ar Menezioù Du pe gentoc'h ul lodenn anezhe hag e tegouezhomp e-kichen ar mor. Un draezhenn vras war vord an hent stok ouzh ur porzhmor. Amañ e vez santet c'hwez ar pesked met ne blij ket kaer ar c'hwez-se din. N'on ket ki ar pesked. N'eo ket evel Kidu. Hennezh a blij al loened-se dezhañ. Gwir eo ez eo ur c'hi mor.



Ur pennad hent c'hoazh ha setu en em gavomp e-kichen un draezhenn all anavezet mat ganin, homañ. Ha gant Kidu ivez. Krog eo dija da harzhal ha da hejañ e lost pe e valañchenn, evel ma vez lâret er vromañ, evit dikouez eo laouen. Anavezout a ran pet tra amañ, me ivez : ar mor, an draezhenn, ar roz hag ivez ar c'hwez fall a zeu dre ar prenestr digor, c'hwez ar bezhin brein.

Pa bign ar c'harr-tan en hent bihan sonn a gas da di kerent ma mistri en em lakan da lammat a-dreuz hag a-hed en ur ober yezhoù laouen padal e kendalc'h Kidu da harzhal gant e vouezh kreñv a lak an oto da stroñsañ.

Pa chom ar c'harr-tan a-sav, e sailhomp hon-daou er-maez hag en em lakaomp da redek evel tud dirollet eus an eil penn d'ar porzh d'egile evit ober joa d'hon ostizien.

Goude e vez roet deomp ur bannac'h dour hag un tamm boued bennak. Kidu a vez kaset d'e graou e penn all d'al liorzh ha me a vez roet din ur gador-vrec'h evit kousket, evel er gêr.

(Da vezañ kendalc'het)

HON YEZHOU – LE PRINTEMPS DES LANGUES

Evit lidañ 15vet deiz a bloaz klasoù divyezhek skol bublik Lannuon.

D'an 28 a viz meurzh e LANNUON

18e00 Abadenn gant :

– ar strollad okitanek TRENCAVEL

– ar c'haner euskarek BENIA ACHIARY

– ar strollad breizhad GLAZ

22e30 Fest noz gant :

– ar ganerien eus bro c'hallo HAMON-QUIMBERT-BROU

– ar strolladoù hag ar ganerien dregeriad : RETRAIT DE PERMIS, SKIRIEN, KASTELL-GORJU, LINTANF-ROBIN,SUIGNARD.

Aozet gant : RENCONTRES, APEEB-TREGOR (gevredigezh kerent ar vugale evit kelennadurezh ar brezhoneg).

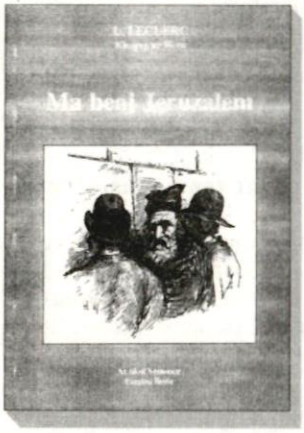
Pellgomz : 02.96.48.14.74 - 02.96.46.58.22.

Lennaduriou kozh... ha plijus



Brud Nevez Emgleo Breiz a ginnig dimp ur romant. Brudet e oa e Breizh "***Buhez ar pevar mab Hemon***", un istor kozh-douar,eus amzer Charlez Veur. Ar Gwaziou, mouler ha levrier e Montroulez en devoa goulennet digant Fanch Gourvil (1889-1984) reiñ an istorse e brezhoneg e doare ur romant. Embannet eo bet e 1911. Bremañ e vo tu adarre da lenn troioù Renod, Richar, Alar ha Guichar, hag o marc'h Boyar, barrek da zougen pevar pe pemp den e-giz netra ! Ha Ganelon, evel just, an treitour : "*Doue en-devoa aotreet da vab hena Emon derbel d'al le en-devoa greet gwechall da zizamma ar bed, a-raog mervel, euz ar falla den en-devoa baleet warnañ.*"

Al leor a zo skeudennaouet brav gant Xavier Morvan. Lenn brezhoneg Gourvil a zo un dudi. Hag un dudi, ivez, mont da heul ar pevar mab Emon. (Emon evel ma vez skrivet e korf al levr).



Ar Skol Vrezoneg Emgleo Breiz a ginnig deomp ivez un adembannadur all,disheñvel-tre. Ha koshoc'h c'hoazh : "***Ma beaj Jeruzalem***", savet gant L. Leclerc, ***Kloareg ar Wern***, (1861-1944). Kelenner e Skolaj Kristen Gwengamp e oa aet e 1903 d'an Douar Santel. Ha savet ur rentañ-kont resis, bet embannet e 1903 e ti Prudhomme, Sant Brieg. Ul leor dedennus-meurbet. Iskis a-wechoù. Met laret eo bet dimp : "*Evid ar pez a zell ouz ar menoziou, anad int re eur Gall euz an amzer-ze : gouennelour gwechou 'zo, heb gouzoud dezan, sur-awalc'h. Kalz kizidikoh om deuet da veza diwar-benn seurt traou goude euzadennou an eil brezel béd.*"

Da skouer : "*...ar Judevien. Malloz an Ao. Doue 'zo warne. Kazet int dre-oll 'balamour d'an droug a reont hag a glaskont ober d'ar gristenien. Gwaz d'ar broiou a dapont o breñv warne, 'vel m'o deus greet siwaz ! war on bro Frañs. Mez gwaz ivez deze o-unan ! An hini a reont brezel desañ a zo Doue, hag a dalbo da bouezañ warne gand e vreb ponner.*"

Met lavarennoù evel-se n'int nemet ul lodenn vihan eus al levr.

An oberour o vezañ tregeriat (skrivet en-deus ur yezhadur evit ar rann-yezh-se) e vrezhoneg a zo bev-tre. Un notenn aberzh Ar Skol Vrezoheg a lavar dimp : "*Implijet on-deus an doare skriva a-vremañ, en eur chom an tosta posubl ouz ar skrid orin.*"

Ha setu Emgleo Breiz o skrivañ, da skouer "Bezañ" pe "pouezan", evel un "doare-skrivañ (all) a-vremañ !"... Na gwelloc'h, na falloc'h.

Skeudennaouet eo bet gant tresadennoù 'zo eus al leor a orin. E doare derou ar c'hantved-mañ.



Kenderc'hel a ra Gwerin da embamm "***Dastumad Pengwern***" Yann-Josef Pengwern pe Penwern (1807-1856) en deus dastumet e-pad e vuhez ur bern kanaouennoù kozh. Nav gaierad o vezañ e Levraoueg Broadel Pariz. Hiniennoù a zo bet embannet anebeudoù. Gant Gwerin eo bet embannet dija ul lodenn vras eus an dastumad. ***Gwerin 9*** a ginnig dimp danvez an dornskrid 93, eilskrivet gant Claude Lanchec. Dalc'het eo bet ar stumm orin, niverennet peb follenn, ha dalc'het ar skritur a orin. Ur pezh labour : "An dornskrid-mañ zo ennañ kalzik a skridoù a orin disheñvel-tre, skrivet fall a-walc'h".

A bep seurt a veze dastumet gant Pengwern. Evel-just n'eo ket e labour renket evit bezañ embannet. N'eo ket *Barzaz Breiz*. Nemet danvez dastumet.

Gant embannadur Gwerin e hello pop hini lakaat e fri e labour Pengwern ha kejañ gant sonioù ha gwerzioù anavezet e Breizh-Izel e derou an naontek kanved.

Glaoda MILLOUR

Fanch Gourvil, *Bubez ar pevar mab Hemon*, 367 p., 100 L, Emgleo Breiz. – L. Leclerc, *Ma beaj Jeruzalem*, 286p., 80 L., Emgleo Breiz. E ti Mesidou, 10 ru Kemper 29200 Brest. – *Dastumad Pengwern*, Dornskrid 93, 193 p., *Gwerin 9*, Hor Yezh, 1 plasenn Charles Péguy 29260 Lesneven.

Al Liamm, Niverenn 305

E derou pep niverenn e kaver ar barzhonegoù hag en taol-mañ daou bezh gant Tudual Huon, bet gonezet gantañ priz Imram warlene.

Al lenner a c'hello kaout diskoulm romant-kazetenn-polis Yann Gerven, "Liv ruz an hesk" hag en devo kerse sur a-walc'h o kimiadiñ diouzh Remi Kaoulan ha Janaki Chevañs.

Daou vuhezskrid dudius-kenañ a zo kinniget : hini Jack Kerouac gant Reun ar C'halan hag hini Platon, gant Fañch Kerrain. War un dachenn amezek ez a Aline Gleoneg hag a ouestl pajennoù hir da droidigezh ar barzh gresian Kavafis gant Alan Botrel, da varnadenn Pascal Rannou, "Inventaire d'un héritage" war oberenn Per-Jakez Helias hag erfin da studiadennoù politikel dlwar dorn Erwan Vallerie, "Nous, les barbares locaux".

Ar faltazi an hini eo a verk kentoc'h skridoù Alan Dipode (Touellerezh an Tad Nedeleg), Joël Donnart (Tud en dour), Gwenole Bihannig (gant e droidigezh eus skrid berr James Thurber, "Ar plac'h vihan hag ar bleiz") hag eveljust Yann Gerven, ijinet gantañ daou c'hoari fentus.

A-hed un nebeut pajennoù e vez kont eus buhez Perig Keraod, krouer strollad Skouted Bleimor, aet da anaon e miz Here diwezhañ.

Ur seurt kador-dabutal a zo war ar brezhoneg a-vremañ, ar gerioù neve,zijinet hag ar stummoù-rannvro. War ar c'hraf-se e ro Alan Botrel e soñj (Diwar-benn brezhoneg kanton Kallag) hag ivez Goulven Pennaod, Dominig Allain ha Jil Ewan gant o lizhiri, lakaet en notennoù.

Ul live brav a zo gant niverennoù Al Liamm, paot e genlabourerien hag ur prof kaer d'he lennerien eo an 632 bajenn kinniget warlene da Yann lenner. (Koumanant, 180 lur, Per ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 Sant-Malo).

Marzhin GROGENNEG

Gwriziad ha gwriziad zo !

Petra sinifi 'n em soursial doc'h ar gwriziad ? pe an distro "d'ar mamennoù" ?

"Soursi Heidegger doc'h ar gwriziad n'eo ket maed ur prederi narkisseg ged douar ar gourdadoù" Libération mis Du 1990. Mes "n'eo ket possubl bewiñ heb ur minimum a narkissegezh", a skrive F. Dolto 'barzh "Les Evangiles au risque de la psychanalyse".

Gwriziad ! gwriziad ! Ged ar skodoù marw 'vez c'hoazh gwriziad... Pezh zo : marw eo ar re-mañ, nen dint ket kén 'wid dougen frwezh. Exeunt sort gwriziad, mad ewid al luc'hskeudennour, ha pas muioc'h !

Sellboent Bredel : Ma soñjomp bar re a vez é klask en tier-dielloù sevel o gwezenn rummadel, petra zo kent 'ma 'fin ban o bred ? (1) Pezh joa don a za d'an nen é tisoloiñ en doa ur gourdad da vare Loeis XII dre ma ouiomp toud rac'h oa ur gourdad da beb heni ac'hanompda vare Jesus pe da vare ar Sumerianis ! Ha neoazh eh eus ur joa don ase ; ha neoazh en dez an nen afer a 'n em santoud ag ul ligne ressiss ha plijadur vras ha don eh ont doc'h red ar c'hantvlezadoù, 'ust 'el pa vehe an nen é redeg àrlerc'h un Tamm anehoñ, en ur zisoloiñ piw oa tad kozh tad kozh e dad kozh... Diskoiñ a ra sort c'hoant kreskaad ged an oad : pere a vez é tarempredin an tier-dielloù ?

A dra sur, eh eus amañ ur sort joa é tisoloiñ : goûd a venn en tan, 'n em santiñ ur barrig ba gwezenn Jesse (ar Bibl).

Sellboent Ergorel (2) : Ar gwriziad a c'hell boud un danvez studiet, tostaet doc'htoñ dre enklaskoù donaet, skiantel : kement-mañ zo sañset boud labour ergorel an istorour. Ya mes quid a-zivoud personelezh an istorour ? Hennañ a ra àrdro istoer Vreizh, lakaomp, hag a ya donoc'h bar ur maread bennaked, ged petra 'vez eñv bountet ? ged petra 'vez eñv skoeit ? petra henn laka àr un hent sort-se ? 'Barzh al labour-mañ, ul labour manac'h 'vehe kredet, e tarzh sur 'walc'h ha from ha c'hoantigezh ar c'hlaskour ; ar mem den ec'h ober àrdro ur boblad na vehe ket e heni ne yehe ket bountet gad ar mem energiezh...

Ar gwriziad zo gwraet EWID DOUGEN : plantaj, kefoù, tijennoù, gwez, bokedi, frwezh, deliaoù...Nen dint interessus maed dre ma tougont frwezh ; a hend 'rall, ne vehent ket maed suneresed douar é selloud doc'h an dias 'el Narkiss doc'h miloer ar feuntan. Gwriziad difrwezh, pessort kas 'vehe gwraet doc'hte ?

Daoù Skwer : AR BARZHAS BREIZH a zo bet gwraet bec'h getoñ penn kentañ kement ha kement. Ha just e oa pandeogwir e kave ase ar Vretoned o istoer a-hed ar c'hantvedoù, àr vod an danevell-veur oc'hpenn, pezh a zegassas rac'h ar romanterion da reiñ meul d'an oberenn. Hon gwriad ni 'n heni int a vez disoloet eno. Mes gwriziad int ag o deus douget frwezh penn diwezhañ an 19ved k. hag àrlerc'h dre Anatol Le Bras, Max Jacob... Andres Breton... Gwalarn... Glenmor... Toud rac'h o deus evet pe tennet dour ag ar feuntan-sen.

KAN AR BOBL. Savet eo bet pell zo ban departemantoù breton, ha savet e vez c'hoazh hiriw an deiz bar Morbihan h.a. Ha dre gement-mañ 'vez kavet hag adkavet ene ar vro dre he c'hanerion hag be c'honterion, adkavet iwe istoer ar vro : studiadenn Donatien Laurent, lakaomp, àar istoer Ravalleg.

Mes ma ne vez savet tra 'bed a newez, ma ne vez gwraet maed lâred hag adlâred mem traoù beb taol ha beb blez, neusen e raomp 'el Narkiss ; da lâred eo, nen deus a ster ged Kan ar Bobl namaed pa vez KROUET (kanet, sonet, kontet) traoù newez. "Dalc'homp soñj" ia, mes 'wid krouiñ, ijiniñ, sevel. Ha pa vez kantadoù tud é selaoù doc'h kanerion Kan ar Bobl, ped a zo a groua testennoù newez ? ped é sevel traoù àr an amzer a vremañ ?

Red eo d'an ADLARED TROIN D'AN HAD-LARET 'wid pas troiñ da velin pedennoù ur Moske.

Ar gement-se, selaouomp doc'h bouezh Y.F. Kemener ha piano D. Skivan : amañ e kaver

– doujañs doc'h un destenn

– doujañs doc'h pezh mad peb unan : bouezh + piano

– krouidigezh : gwerzenn ha benweg, mes ne vez ket mouget ar vouezh ged ar benweg, nag hennañ ged ar vouezh. Penaos 'vez lâret "complicité" e Brezhoneg ?

Dre verr

– red eo pass dre ar basenn Narkisseg : tu vad Heidegger

– red eo moned 'dreist d'ar basenn-se ewid dont da voud un den gour ; "an narkissegezh kentad zo an heni gentañ en amzer ar bugel oc'h en em gemer e-unan da ergerc'henn d'e garantez" Etienne "Geriadur ar bredelfennerezh" p. 179.

E 'id lâred memes tra en un doare simploc'h

– red eo 'n em gavoud braw dirag ar miloer 'wid boud efedus àrlerc'h er vuhez

– mes n'eo ket trawalc'h soñjal : "braw on ! braw eo mam bro ! he c'hanennoù !" N' c'hellomp ket pass rac'h hon amzer dirag ar miloer !

– red eo ledanaad tachenn ar vrawitez, da lâred eo KROUIN !

Gouied a venn e tan ?

– ya 'wid gouied da venn moned

– 'wid krouiñ an istoer d'am zro

– ha pouesiñ àrnehi.

Y. ar B.

1) Bred : psychisme
2) Ergorel : objectif

Stajoù brezhoneg komzet

Ur staj brezhoneg a vo aozet er Chapel Nevez gant «Ti ar c'hoajoù» ha «Skol an Hanternoz» **adaleg ar sadorn 14 a viz meurzh betek ar sul 15 a viz meurzh.**

Ar staj-mañ a vo digor d'an holl, nemet d'ar re zo o paouez kregiñ gant ar brezhoneg.

Ar c'hentelioù e strolladoù bihan a lako ar pouez war an doare d'implij ar brezhoneg er vuhez pendeziek en ur zerc'hel kont eus skiant prenet pep stajiad.

Evit kaout titouroù ouzhpenn : Ti ar c'hoajoù - 5, hent an Dachenn sport - 22160 Ar Chapel Nevez - Pellgomz : 02.96.21.60.31.

Kemennadenn

Stumdi, aozadur stummañ war ar brezhoneg, a ginnig deoc'h stajoù brezhoneg, a bep live, digor d'an holl, a-hed ar bloavezh :

Hor stajoù kentañ :

– eus an 30 a viz Meurzh d'an 3 a viz Ebrel (a-raok ar vakañsoù skol)

– eus ar 6 a viz Ebrel betek an 10 a viz Ebrel (e-pad ar vakañsoù skol)

– eus ar 14 a viz Ebrel betek ar 17 a viz Ebrel (4 devezh e-pad ar vakañsoù skol)

Dalc'het e vo ar stajoù-se e Brest.

Evit gouzout hiroc'h, evit lakaat e anv : Stumdi, BP2, Sant-Kadou, 29450 Sizun. Tél. 02.98.24.10.17.

Kreizenn-Vakansou natur e brezhoneg er Chapel Nevez

Ur greizenn-vakansoù evit ar vugale adalek 8 betek 12 bloaz a vo aozet e kreizenn-natur Ar Chapel Nevez e-pad 3 devezh e miz ebrel o tont

Adalek ar merc'her 8 betek au gwener 10 a viz ebrel a c'hello ar vugale dizoloiñ dihun an natur : sellet a dost eus an evned, heuliañ roudoù al loened gouez, anavezout ar bleunioù hag ar plantennoù all. C'hoarioù bras, ur valeadenn-noz, oberiantizoù-dorn a vo kinniget ivez d'ar vugale. Pep tra e brezhoneg nemetken. Bod ha boued e kreizenn Ar Chapel Nevez. Ar priz : 495 lur (priz war zigreskin evit bugale eus ar memes familh).

Evit gouzout hiroc'h : Ti ar c'hoajoù - 5, hent an Dachenn sport - 22160 Ar Chapel Nevez - Pellgomz : 02.96.21.60.31.

Elections régionales du 15 mars 1998

Réussir ensemble la Bretagne

Solidarité - Ecologie

Projet de l'Union Démocratique Bretonne

Madame, Monsieur,

Au terme de deux mois de consultations et de débat au sein de ses fédérations, l'Union Démocratique Bretonne vient d'adopter le projet qu'elle défendra auprès des Bretons en vue des élections régionales du 15 mars 1998 et que ses élus s'attacheront à mettre en œuvre.

Sans prétendre à la perfection, l'UDB a voulu manifester sa volonté de sortir la Bretagne du conformisme qui a succédé à «l'épopée des années CELIB» et qui risque de la laisser sur la vase à l'heure où **des défis redoutables** s'annoncent. **Ces défis, quels sont-ils ?** 1) Des coupes claires dans les budgets militaires, d'autant plus brutales que la France les a trop longtemps retardées, et qui ont déjà et auront encore des conséquences graves sur le plan économique et social si des alternatives civiles ne sont pas activement recherchées. 2) Une dégradation continue de la qualité de l'eau par les nitrates et les pesticides (*) qui menace à brève échéance des pans entiers de l'économie bretonne (agro-alimentaire, pêche côtière et cultures marines, tourisme) et qui appauvrit déjà la Bretagne en provoquant des plans de traitement (et non pas de prévention) des pollutions toujours plus coûteux pour le contribuable (cf. les programmes Bretagne Eau Pure 1 puis 2, en attendant les 3, 4, 5...) (**). 3) La mise en œuvre de la monnaie unique qui va accentuer l'internationalisation des rapports économiques alors que la Bretagne est encore l'une des régions de France les moins ouvertes à l'export. 4) Les réformes de la politique agricole commune (PAC), de la Politique commune des pêches (PCP) et des fonds structurels communautaires (aides au développement des régions) contenues dans l'Agenda 2000 de la Commission européenne, avec en perspective une réduction des aides européennes attribuées à la Bretagne. 5) L'élargissement de l'union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale avec le risque évident d'un déplacement vers l'Est du centre de gravité de l'Europe politique, économique et financière. 6) Le renforcement du poids politique et économique des régions de l'Etat espagnol, de l'Irlande, de l'Ecosse et du Pays de Galles qui seront de plus en plus des concurrents directs et féroces pour la Bretagne si nous n'obtenons pas les moyens politiques de construire avec ces régions de vrais partenariats. Saviez-vous que la République d'Irlande a vu sa richesse augmenter entre 1981 et 1993 plus vite que la moyenne des 15 Etats membres de l'Union européenne (+ 66 %) tandis que la Bretagne est la seule région celtique qui a pris du retard (–8 %) ?

Consciente que l'ère des délocalisations industrielles décidées par l'Etat est définitivement révolue et qu'à cet égard rien ne serait plus dangereux que de bercer les Bretons d'illusions, **l'Union démocratique bretonne veut bâtir avec les Bretons un projet de développement autonome qui s'appuie d'abord sur les atouts propres à la Bretagne :** une identité culturelle riche et appréciée qui peut devenir notre premier facteur de développement économique et social, une ouverture sur la mer et des compétences maritimes sans équivalent en France, une population jeune plus qualifiée que la moyenne des Français, un environnement envié mais encore insuffisamment mis en valeur. C'est en s'appuyant d'abord sur ces atouts-là que la Bretagne pourra répondre aux défis de l'élargissement de l'Europe politique et économique et de l'internationalisation des échanges.

L'autonomie de la Bretagne, mot longtemps tabou, n'est plus le sujet d'un débat idéologique, sorte de chiffon rouge que les jacobins de droite comme de gauche ont agité régulièrement pour dissuader les Bretons, qu'ils voulaient dociles et soumis, de contester un système de pouvoir hypercentralisé qui ne profite qu'à une minorité arc-boutée sur ses privilèges de caste. **La recherche d'autonomie est une nécessité vitale pour assurer un devenir à la Bretagne et à ses enfants.**

Il est plus que temps que les Bretons, et en premier lieu leurs responsables économiques, sociaux, culturels et politiques, prennent conscience qu'à l'heure où la Catalogne (6 millions d'habitants) pilote un budget de 65 milliards de francs, ce n'est pas la revendication d'une réelle autonomie d'action pour la Bretagne qui est marginale et anachronique en Europe mais le système jacobin français qui étouffe les initiatives. Il est temps de jeter nos œillères pour voir à quelle allure l'Europe et le monde bougent autour de nous. **C'est bien la France telle qu'elle fonctionne qui est marginale et anachronique et les Bretons ont un rôle majeur à jouer pour faire bouger la France.**

Notre devenir est entre nos mains. Avec les prochaines élections régionales une occasion nous est donnée de débattre enfin de cet avenir et de mobiliser les Bretons dans une démarche collective qui donnera de l'énergie à nos ambitions. Sachons ensemble saisir cette occasion.

Christian GUYONVARC'H, porte-parole

(*) *90 % des cantons de France classés en* ZES (*Zones d'excédent structurel*) *sont des cantons bretons. Les* ZES *sont les cantons qui reçoivent par épandage plus de 170 unités d'azote à l'hectare chaque année et qui, de ce fait, font l'objet d'une mesure (provisoire) d'interdiction d'extension des élevages. En Bretagne 71 cantons sont dans ce cas, dans les Côtes d'Armor les deux tiers de tout le département.*

(**) *En 1993 l'Agence de l'eau Loire-Bretagne avait évalué les besoins pour combattre les pollutions de l'eau à 7 milliards de francs. En 1996 elle les a reévalués à hauteur de 14 milliards de francs !*

Réussir ensemble la Bretagne

Aménagement du territoire et Environnement

➤ Pour un développement durable et équitable

1) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne adoptera un Plan de développement économique, social et culturel répondant aux priorités suivantes : répartition équilibrée des activités sur l'ensemble du territoire breton, développement durable notamment par une agriculture respectueuse de l'environnement et concourant au maintien des emplois, incitation à l'utilisation des énergies renouvelables, développement des activités maritimes (construction et réparation navales, commerce maritime et pêches), transformation et valorisation sur place des matières premières, amélioration des communications extérieures (rail, air, mer), promotion de l'identité bretonne dans la vie publique et sociale, accès pour tous aux nouvelles technologies. *Pour le financement de ce Plan de développement, voir propositions 43 et 44.*

2) – Une banque régionale de Crédit et d'Investissement est à créer pour enrayer le déséquilibre actuel entre la collecte de l'épargne bretonne et son utilisation en Bretagne et pour faciliter la réalisation du Plan régional ainsi que des projets élaborés ou approuvés par la Région et les collectivités locales. Cette banque régionale de Crédit et d'Investissement, placée sous la responsabilité de la Région et intégrant l'actuelle SDR, interviendra en complémentarité avec les banques existantes, notamment mutualistes, et sera destinée à soutenir prioritairement des activités créatrices d'emplois.

3) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne mettra en place un service régional pour la gestion et la distribution de l'eau dans le cadre d'un partenariat avec les «pays» (voir proposition 42). Une harmonisation du prix de l'eau au niveau régional sera assurée.

4) - Le nouveau Conseil régional de Bretagne mènera, sur l'ensemble des bassins versants, une politique de prévention généralisée des pollutions de l'eau d'origine agricole, domestique, industrielle et publique (collectivités locales et services de l'Etat : DDE, DDA, SNCF). **L'actuel programme «Bretagne, eau pure 2» est très insuffisant** dans ses actions, qui n'ont qu'un caractère expérimental, comme dans son aire d'application (seulement 20 bassins versants concernés dont plusieurs ne couvrent que de petits périmètres).

5) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne élaborera une **politique de limitation, de collecte et de traitement des déchets** répondant aux priorités suivantes : limitation des déchets à la source en intervenant auprès des industriels, généralisation du tri sélectif, de la réutilisation et du recyclage, traitement de proximité dans de petites unités pour les déchets ménagers et les déchets industriels banals (DIB).

6) – Dans le cadre de la régionalisation des programmes scolaires (voir proposition 34), le nouveau Conseil Régional de Bretagne intégrera **l'éducation à l'environnement** dans les nouveaux programmes, et ce dès l'enseignement primaire.

7) – Dans le but de réduire la forte dépendance énergétique dont souffre la Bretagne et de limiter les atteintes aux paysages qu'en résultent du fait des lignes électriques à très haute tension, le nouveau Conseil Régional de Bretagne favorisera les sources d'énergie décentralisées : cogénération dans les centrales thermiques comme Cordemais en Loire-Atlantique, énergies renouvelables (biomasse, éoliennes, solaire...).

8) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne fera en sorte que les **futurs schémas national et régional des transports**, prévus par la loi du 4 février 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire, intègrent les mesures suivantes :

– mise à niveau technologique et électrification de l'ensemble du réseau ferroviaire breton (en priorité Lannion-Plouaret, Brest-Quimper et Rennes-Saint-Malo), avec mise au gabarit B + pour le trafic de conteneurs ;

– réouverture au trafic passagers de la ligne ferroviaire Saint-Brieuc-Pontivy-Auray ;

– ligne TGV unique Le Mans-Châteaubriant avec prolongement vers Rennes (vers Saint-Brieuc et Brest), Redon (vers Vannes, Lorient et Quimper) et Nantes ;

– construction d'un aéroport international au nord de la Loire-Atlantique relié par le rail à la gare TGV de Châteaubriant. Cet aéroport intéressera toutes les régions de l'ouest (Bretagne, Basse-Normandie, Anjou, Touraine et Poitou) et permettra de désengorger le ciel parisien ;

– création d'une conférence des ports de commerce bretons, intégrant notamment le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire (4e port de commerce français) et dont le premier objectif sera de faire transiter par les ports bretons tout ce qui est actuellement importé ou exporté de Bretagne par des ports étrangers à la Bretagne (Le Havre et ports de la mer du Nord) ;

– création d'une compagnie maritime régionale de cabotage ;

– réalisation de plates-formes multimodales à Brest et à Nantes-Saint-Nazaire et réouverture des plates-formes existantes à Lorient et Morlaix en valorisant le fret ferroviaire pour le transport terrestre longue distance.

9) – Dans le domaine des **nouvelles technologies de l'information et de la communication**, dont le rôle sera de plus en plus important dans la création d'emplois et qui représentent un enjeu majeur pour le développement local et un aménagement équilibré du territoire, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne accélérera la réalisation d'un réseau régional à haut débit**. Afin de diffuser la connaissance de ces nouvelles technologies auprès de l'ensemble de la population, y compris adulte, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera un programme «Multimédia Pour Tous»** qui consistera principalement en des aides aux collectivités locales pour la formation de formateurs tout public.

10) – Dans le domaine de l'agriculture, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne s'attachera à promouvoir activement une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et du consommateur** et supprimera les aides publiques en faveur de l'agriculture productiviste et polluante.

11) – Dans le domaine des pêches, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera un Observatoire Régional Economique des Pêches dans le but de prévenir les situations de crise** et veillera à ce que la spécificité bretonne soit défendue à Bruxelles.

12) – Pour faciliter la création et la pérennisation des entreprises bretonnes, le nouveau Conseil Régional de Bretagne mettra en place des procédures de soutien et d'accompagnement durable. Les créateurs d'entreprise bénéficieront d'une véritable formation.

➤ *Pour une Bretagne vraiment solidaire*

Emploi, formation

13) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne conditionnera les aides économiques que la Région verse aux entreprises pour leur développement à l'ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail, à mener avec des interlocuteurs syndicaux représentatifs du personnel. La réduction du temps de travail devra s'accompagner de créations d'emplois. Le respect des conventions collectives (salaires, conditions de travail) sera également requis.

14) – Pour généraliser la formation tout au long de la vie rendue nécessaire par l'évolution de plus en plus rapide des technologies, **le nouveau Conseil Régional de Bretagne développera la formation en alternance en accordant une attention toute particulière à la formation générale et théorique,** indispensable à une époque où précisément les technologies connaissent des évolutions constantes et requièrent des qualités d'adaptation.

15) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne négociera avec l'Etat la régionalisation de la taxe d'apprentissage pour assurer un financement équitable des établissements d'enseignement technique et professionnel et en contrôlera l'utilisation. Cette régionalisation de la taxe d'apprentissage tiendra compte du fonds de péréquation nationale de la taxe d'apprentissage que l'Etat vient de créer.

Santé

16) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne agira pour le **maintien des équipements sanitaires de proximité** en travaillant sur les complémentarités (spécialisation plutôt que fermeture des petites unités).

17) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera une Agence régionale de la prévention qui aura pour priorités d'action :

– la promotion de la santé par l'information la plus large et la responsabilisation individuelle ;

– le dépistage, la rééducation et la réadaptation ;

– le soutien aux populations défavorisées ;

– la lutte contre les deux fléaux bretons que sont l'alcoolisme et le suicide ;

– la lutte contre les pollutions de l'eau, de l'air et des aliments (pesticides, nitrates, ammoniaque, métaux lourds, hormones, etc.).

Exclusion

18) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera une Mission régionale de lutte contre l'exclusion pour coordonner les actions existantes et les amplifier. Les actions en direction des publics les plus éloignés de l'emploi seront prioritaires. Le nouveau Conseil Régional de Bretagne participera aussi au développement d'une politique en faveur des familles en difficulté et notamment en faveur des familles monoparentales.

Logement

19) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne aura pour attribution la politique du logement social. Pour appliquer le principe du droit au logement pour tous, contenu dans la loi Besson, il faut développer le logement social en Bretagne par la réalisation de petites unités intégrées dans les quartiers urbains et dans les communes rurales (revitalisation des centres-bourgs). Il faut en faciliter l'accès aux populations défavorisées en modifiant les mécanismes d'aide et en renforçant l'accompagnement social. L'accès aux services de première nécessité (eau-gaz-électricité) doit être garanti pour les familles en réelle difficulté, en relation avec les services sociaux.

Jeunesse

20) – En partenariat avec les «Pays» (voir proposition 42), le nouveau Conseil Régional de Bretagne participera au finan-

cement d'une véritable politique en direction de la jeunesse dans le cadre de leurs loisirs, notamment en milieu rural, et proposera la création d'un **réseau régional «Espace Jeunesse Bretagne» sous forme de lieux de rencontre et d'animation multiloisirs.**

Femmes

21) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne favorisera une représentation normale des femmes en politique et dans la vie publique en général.

➤ Pour une identité bretonne forte, ouverte et créative

Du fait que nous vivons à une époque où l'éducation et les loisirs prennent une part de plus en plus importante dans notre existence, la culture au sens large du terme est appelée à participer non seulement à l'épanouissement personnel mais aussi à la création de nombreux emplois. Grâce à son identité originale et de plus en plus appréciée non seulement dans notre région mais aussi en France et à l'étranger, la Bretagne est d'autant mieux placée pour bénéficier de cette dynamique. Encore faut-il que le Conseil Régional en soit convaincu et appuie ce mouvement. Nous nous engageons à mener une politique très offensive sur le plan culturel pour développer toutes les potentialités de la culture, y compris en termes d'emplois.

22) – Aujourd'hui 62 % des crédits du ministère français de la Culture sont accaparés par la seule région parisienne qui ne représente que 2 % du territoire et 19 % de la population. Cette situation, profondément injuste et antisociale car elle privilégie des publics aisés, doit cesser. Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera la **régionalisation de 80 % des crédits du ministère de la Culture,** soit environ 12 milliards de francs pour l'ensemble des régions. Ces crédits, directement gérés par les conseils régionaux, serviront en Bretagne à entretenir et animer le patrimoine, pour des circuits touristiques toute l'année, mais aussi à soutenir la création artistique sous toutes ses formes et l'éducation artistique dans les établissements scolaires et les structures associatives. La politique culturelle de la Région valorisera particulièrement la culture née du peuple, trop souvent méprisée par les cercles parisiens mais qui constitue cependant la base essentielle de la culture moderne, en Bretagne comme ailleurs.

23) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera la **relocalisation en Bretagne des collections du Musée de la Marine,** actuellement installées au Trocadéro à Paris et que l'Etat ne valorise pas. Avec ou sans ces collections, le nouveau Conseil Régional proposera aux trois villes bretonnes les plus affectées par la réduction du budget militaire (Brest, Lorient et Saint-Nazaire) la **réalisation d'un réseau d'équipements culturels et technologiques, du type Futuroscope de Poitiers et consacrés à la Mer.** Ce réseau, qui pourrait être baptisé **«La Bretagne de Jules Verne»** (en référence à l'écrivain nantais), intégrera naturellement l'Océanopolis de Brest et les musées maritimes existant sur l'ensemble du littoral breton).

➤ Une télévision bretonne pour de nombreux emplois

24) – Le nouveau Conseil Régional créera un **Fonds pour la création audiovisuelle en Bretagne.** Ce fonds sera **financé par 30 % du produit de la redevance TV payée par les téléspectateurs bretons.** Il alimentera un **Office breton de l'audiovisuel** qui aura pour missions : 1) de créer puis d'animer **une télévision et une radio bretonnes à vocation généraliste** (sur le modèle de ce qui existe au Pays de Galles, en Catalogne, au Pays Basque et en Galice), accordant une large place au breton et au gallo aux côtés du français, pour traiter de tous les sujets y compris internationaux - 2) d'**aider la création cinématographique en Bretagne.** Cette politique aura des effets très positifs sur l'emploi comme le montre l'exemple du Pays de Galles, moins peuplé que la Bretagne (à peine 3 millions d'habitants contre 4), où l'existence d'une chaîne de télévision en gallois depuis 15 ans a permis de créer 3.000 emplois, principalement en zone rurale. Peut-on se priver de 3.000 emplois en Bretagne aujourd'hui ? Nous répondons non.

25) – Pour compléter l'aide à la création audiovisuelle en breton et en gallo, un **Fonds spécifique pour la création en langue bretonne et en gallo sera créé :** livres, théâtre, disques.

26) – L'accès à la connaissance de l'histoire et de la civilisation bretonnes pour tous est fondamental pour l'avenir de l'identité bretonne, pour l'avenir de la Bretagne tout court. C'est pourquoi le nouveau Conseil Régional veillera à permettre cet accès par tous les moyens de diffusion existants : établissements scolaires, télévision, radio, multimédia, équipements culturels (bibliothèques et médiathèques, etc.). **Le nouveau Conseil régional veillera tout particulièrement à ce que les programmes scolaires intègrent l'histoire et la civilisation bretonnes, au besoin en finançant les outils pédagogiques nécessaires.**

➤ La langue bretonne, joyau fragile de la Bretagne

La langue bretonne, si elle n'est pas toute la culture bretonne, est un élément important de notre identité collective. Bretonnants ou pas, tous les Bretons sont conscients qu'en perdant la langue bretonne, la Bretagne ne serait plus jamais la même et renoncerait à une part d'elle-même. ***Le Conseil Régional de Bretagne, en tant qu'assemblée représentative des Bretons, a le devoir de mener une politique non seulement de conservation mais plus encore de revitalisation de la langue bretonne.***

27) – Le nouveau Conseil Régional demandera au gouvernement français de signer la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires et de doter les langues de la République autres que le français d'un vrai statut. Sans attendre, **le nouveau Conseil Régional déclarera la langue bretonne «langue spécifique de la Bretagne» et en fera une langue officielle de fait** avec utilisation du breton, aux côtés du français, au Conseil Régional et dans ses actes. Une signalisation bilingue sera mise en place sur l'ensemble des voies de circulation et dans la signalétique des bâtiments publics.

28) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne créera un Office de la langue bretonne intégrant un observatoire statistique (sur le modèle des offices catalan, basque et galicien). Les missions de cet Office seront les suivantes : soumettre des propositions au Conseil Régional pour développer l'utilisation de la langue bretonne dans l'enseignement et la vie publique et sociale, apporter une aide technique aux collectivités locales (traductions, études toponymiques, signalisation bilingue, etc.) et à tout organisme public ou privé (entreprises, établissements de santé, professions libérales, etc.) souhaitant utiliser le breton.

29) – Dans le cadre de la régionalisation des programmes scolaires (voir proposition n° 34), l'enseignement du breton et du gallo sera proposé à raison d'au moins 3 heures par semaine dans toute école primaire ainsi que dans les collèges et lycées.

30) – Le breton pourra être choisi comme première langue vivante dans les collèges et les lycées.

31) – La scolarisation en langue bretonne et les filières bilingues français-breton seront proposées partout avec un recrutement spécifique des enseignants en breton.

32) – Les écoles, collèges et lycée Diwan seront intégrés, dans le respect de leur méthode pédagogique par immersion linguistique, dans le service public régional d'éducation et la formation qu'ils dispensent sera prolongée au niveau de l'enseignement supérieur.

33) – Dans toutes les formations, les enseignants pourront recevoir, sur la base du volontariat, une formation en breton.

➤ Régionaliser l'éducation pour vivre et travailler au pays

34) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne engagera des négociations avec le gouvernement pour obtenir en Bretagne la **régionalisation des programmes et du recrutement des enseignants à tous les niveaux d'enseignement.** Cette régionalisation tiendra compte de la nécessaire harmonisation aux niveaux français et européen. Elle permettra à la Bretagne de rejoindre le camp des nombreuses régions d'Europe qui ont déjà obtenu la régionalisation de l'éducation, à savoir toutes les régions allemandes, espagnoles et belges.

35) – La politique régionale de l'éducation se fixera pour objectifs : le maintien des écoles en milieu rural, la lutte contre l'échec scolaire, l'autonomie, la capacité d'analyse et la formation de l'esprit critique, la responsabilité individuelle, une amélioration de la possibilité matérielle pour les enfants handicapés physiques d'être intégrés dans les structures scolaires, la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la sensibilisation renforcée aux disciplines artistiques et sportives, la connaissance de l'histoire et de la civilisation en breton, la formation tout au long de la vie.

36) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne engagera des négociations avec le gouvernement pour obtenir la **régionalisation de la carte universitaire. Il créera une nouvelle université multisites en réseau en Centre-Bretagne, spécialisée dans les sciences du vivant** (biologie, environnement...). L'Université de Corte (7.000 habitants) en Corse, mais aussi celles d'Aberystwyth (12.000 habitants) au Pays de Galles et de Vic (30.000 habitants) en Catalogne prouvent que l'organisation d'un enseignement supérieur en Centre-Bretagne est possible si la volonté politique existe. Cette volonté, nous l'avons.

➤ Des institutions fortes pour une dynamique de développement

37) – Le conseil Régional de Bretagne nouvellement élu affirmera l'existence du peuple breton, défini comme une identité en devenir, ouverte à tous ceux, Bretons d'origine ou Bretons d'adoption, conscients de la dimension collective, historique, culturelle et sociale de la réalité bretonne. Il demandera sa reconnaissance constitutionnelle par la République comme sont reconnus les peuples catalan, basque et galicien dans la constitution espagnole.

38) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera et agira pour la réunification administrative de la Bretagne (retour de la Loire-Atlantique en Bretagne). Il proposera la procédure suivante : un débat public de six mois avec accès équitable aux médias, conclu par un référendum en Loire-Atlantique et pour ce qui concerne l'actuelle région administrative de Bretagne, un référendum ou un vote de l'assemblée régionale. La réunification administrative sera obtenue par un vote favorable dans chacune des deux circonscriptions.

39) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne proposera aux autres régions situées à l'ouest de l'Ile-de-France (Basse-Normandie, Anjou, Touraine, Poitou) la création d'une structure de concertation permanente chargée par les régions membres d'élaborer un schéma interrégional d'aménagement et de développement du territoire et de veiller à son application. Cette structure de concertation aurait pour objet de bâtir une politique de développement autonome pour répondre à l'attraction de Paris et à l'émigration des jeunes qu'elle provoque. Les structures existantes de ce genre, nommées «euro-régions», regroupent par exemple : 1) le land de Sarre (Allemagne), la Lorraine (France) et le Luxembourg - 2) la Généralitat de Catalogne (Espagne) et les régions de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon (France) - 3) les communautés autonomes d'Euskadi et de Navarre (Espagne) et la région Aquitaine (France). Les «euro-régions» ne consistent pas à fondre des régions à forte identité dans des magmas technocratiques mais à dynamiser des solidarités économiques.

40) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne défendra auprès du gouvernement, des parlementaires et des autres conseils régionaux l'idée de **transformer l'actuel Sénat en Assemblée des Régions.** Cette Assemblée des Régions disposera d'un droit d'initiative législative dans tous les domaines touchant à l'aménagement du territoire.

41) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne fixera lui-même le mode de scrutin des prochaines élections régionales en Bretagne. Les nouveaux conseillers régionaux qui auront défendu ce projet proposeront d'élire la moitié des conseillers régionaux à la proportionnelle intégrale dans le cadre d'une circonscription régionale unique et l'autre moitié dans le cadre des «pays» (voir proposition 42),en tenant compte du poids démographique de chaque «pays» dans la répartition des sièges à pourvoir. Ce double collège d'élus permettra d'atteindre plusieurs objectifs démocratiques : l'assurance d'un débat électoral à l'échelle de toute la Bretagne (grâce à la circonscription régionale) et d'une représentation de chaque partie de la Bretagne (grâce aux circonscriptions de «pays»), une représentation de chaque sensibilité politique, une majorité stable.

42) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne engagera des négociations avec le gouvernement pour **généraliser et institutionnaliser les «pays» qui correspondent aux bassins de vie. Les départements (conseils généraux et préfectures) seront supprimés. Les compétences des conseils généraux seront réparties entre les «pays» et la Région. Les «pays» assumeront également les compétences des différentes structures intercommunales existantes (districts, communautés de communes, etc.).** La délimitation géographique des «pays» sera précédée d'une consultation démocratique. Chaque «pays» sera doté d'un Conseil élu au suffrage universel direct à la proportionnelle intégrale. Les services de l'Etat seront regroupés et réorganisés au niveau de la Région.

➤ Un budget régional nettement renforcé pour une politique ambitieuse

Aujourd'hui le budget de la Région administrative Bretagne (sans la Loire-Atlantique) n'est que de 3 milliards de francs pour 3 millions d'habitants, c'est-à-dire équivalent à celui de la seule Ville de Rennes. A titre de comparaison l'Ecosse (5 millions d'habitants) disposera à partir de l'an 2000 d'un budget annuel de 140 milliards de francs. D'ores et déjà, la communauté autonome d'Euskadi (Pays Basque sud), avec 2,5 millions d'habitants, dispose d'un budget de 35 milliards de francs. En France les régions sont encore des mineurs politiques et économiques alors que partout ailleurs en Europe elles disposent déjà ou disposeront bientôt (Ecosse, Pays de Galles) de pouvoirs considérables. Si la Bretagne ne veut pas être isolée et affaiblie dans une Europe et un monde en profonde mutation, elle doit augmenter ses moyens d'agir, donc son pouvoir politique et le budget qui va avec.

43) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne négociera avec le gouvernement le versement au budget de la Région d'une quote-part d'impôts d'(Etat payés par les contribuables bretons. cette quote-part sera calculée en tenant compte des nouvelles compétences de la Région.

44) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne demandera la création au niveau national d'un fonds de péréquation interrégional global. Ce fonds de solidarité interrégional, rendu d'autant plus nécessaire par les perspectives de contraction et de concentration géographique des aides régionales de l'Union européenne en vue de l'adhésion de plusieurs pays d'Europe centrale (cf. Agenda 2000 de la Commission européenne), visera à corriger les déséquilibres régionaux et à réparer les autres conséquences de plusieurs siècles de centralisme.

➤ La Bretagne, région majeure en Europe

45) – Le nouveau Conseil Régional de Bretagne développera sa représentation auprès des institutions européennes. Il agira pour une **réforme du mode d'élection des députés européens qui garantisse à la Bretagne une représentation spécifique et équitable** (aujourd'hui, avec 7 % de la population française, la Bretagne ne compte que deux députés européens sur les 87 qui composent la délégation française au Parlement européen). Le nouveau Conseil Régional demandera le **versement direct au budget de la Région des aides européennes attribuées par Bruxelles à la Bretagne** (actuellement ces aides sont versées au budget de l'Etat, ce qui entraîne des retards dans leur mise en œuvre en Bretagne voire des détournements d'affectation).

46) – Dans ses domaines de compétence, la Bretagne pourra signer des accords de coopération avec d'autres peuples et régions, notamment dans le cadre européen. Elle s'attachera à **promouvoir la coopération décentralisée avec les pays en retard de développement** par des aides aux collectivités locales et au mouvement associatif pour des projets concrets.

●●●

Document élaboré par l'Union Démocratique Bretonne en vue des élections régionales du 15 mars 1998.

UDB - BP 80722 - 44007 Nantes/Naoned Cedex 01 ou UDB - BP 203 - 56102 An Oriant/Lorient Cedex.

Programme PS-PC-Verts pour les Régionales

"Bretagne, Nouveau Cap"

En se rassemblant en juin dernier, le Parti Socialiste, le Parti Communiste et les Verts, réunis dans le gouvernement mené par Lionel Jospin, ont proposé aux Français une nouvelle politique. Pour réussir les changements annoncés, la Région - le Conseil Régional - doit pouvoir relayer les actions pour créer l'emploi, assurer un avenir aux jeunes, améliorer la démocratie et développer harmonieusement les territoires.

En Bretagne, nous nous inscrivons dans cette volonté de prolonger la dynamique nationale de cohésion et de justice sociale. Ces élections marquent aussi le début d'une nouvelle étape de la décentralisation et de l'aménagement du territoire.

L'équipe **"Bretagne Nouveau Cap"** souhaite rassembler tous ceux qui partagent cette ambition régionale, associer tous ceux qui veulent une région créatrice et vivante, fidèle à ses racines et attachée à son identité. Ce projet n'aura de sens que s'il est le résultat d'une large concertation, d'une mobilisation de tous les Bretons. Nous souhaitons faire vivre ce projet avec vous.

La Région et le Conseil Régional

Le 15 mars, vous allez élire les 83 Conseillers Régionaux de Bretagne : 16 en Côtes-d'Armor, 25 en Finistère, 24 en Ille-et-Vilaine, 18 en Morbihan. Le Conseil Régional a d'importantes compétences (formation, développement économique, environnement...) ; il a aussi la responsabilité de dessiner la Bretagne de demain.

Pour créer l'emploi dans le sens d'un développement durable, la Bretagne doit retrouver un nouveau souffle tout en préservant son identité. L'équipe "Bretagne Nouveau Cap" vous présente 25 propositions et un engagement : construire cette Bretagne avec vous.

Bretagne créatrice d'emplois

1 - Accompagner et renforcer le dispositif de réduction du temps de travail à 35 heures et la création d'emploi-jeunes publics ou privés.

2 - Organiser des Assises de l'Emploi avec tous les partenaires concernés – y compris les représentants des chômeurs – pour évaluer les politiques régionales antérieures et faire des propositions concrètes.

3 - Développer la "valeur ajoutée" en particulier dans l'agro-alimentaire et aider les jeunes créateurs d'entreprises.

Bretagne, terre de recherche et d'innovation

4 - Porter réellement les effectifs de la recherche en Bretagne à 5 % des effectifs français et valoriser les fruits de la recherche sur place.

5 - Affirmer les pôles d'excellence, en particulier les Télécoms et domaine de la mer ; promouvoir la dynamique régionale dans l'agro-alimentaire et les sciences du vivant, les matériaux, l'environnement et les énergies renouvelables.

Bretagne, toujours priorité à la formation

6 - Relancer un schéma régional qui couvre tous les champs de la formation et un plan pluriannuel pour accélérer la réhabilitation des lycées, moderniser les équipements machines des lycées professionnels et poursuivre l'équipement de l'Enseignement Supérieur.

7 - Expérimenter des actions en collaboration avec l'Éducation Nationale pour renforcer l'égalité des chances : actions en direction des publics en difficulté, apprentissage des langues et stages à l'étranger ; utilisation des Nouvelles Techniques d'Information et de Communication.

8 - Favoriser l'orientation des jeunes et étudier les parcours individualisés – Conférences régionales pour de nouveaux financements en faveur de la formation et de l'emploi.

Bretagne, région équilibrée et ouverte au monde

9 - L'aménagement de la Bretagne est à construire autour des " pays", espace de vie et de solidarité ville/campagne. Les stratégies de développement de la Bretagne Centrale – la RN 164, les axes Nord-Sud – permettront de renforcer ses pôles urbains : Carhaix, Pontivy, Loudéac, Ploërmel.

10 - L'amélioration des transports internes avec pour objectif de répondre à l'attente de tous les bretons, en particulier les plus isolés.

Un schéma régional pour optimiser l'utilisation des ports bretons et les transports ferroviaires. Le dossier TGV sera appuyé et des initiatives proposées pour accélérer les améliorations internes à la Région (Brest-Rennes, Quimper-Rennes) avec l'objectif Brest et Quimper à 3 heures de Paris.

11 - Déployer toutes les formes d'action vers l'international :

– une coopération inter-régionale dans le cadre d'une construction européenne réorientée en faveur de l'emploi et du progrès social ;

– aider les entreprises à l'exportation et favoriser les stages à l'étranger pour tous les jeunes ;

– développer des projets de coopération décentralisée visant le co-développement.

Bretagne et qualité de l'environnement

12 - Retrouver la qualité de l'eau pour inverser les tendances ; il faut traiter tous les bassins versants (actuellement seuls 10 % sont traités).

13 - Engager une réflexion globale en terme de développement durable et une politique offensive d'environnement : protection des paysages, énergie, transports, déchets.

14 - Aider l'agriculture à concilier production et environnement et favoriser la diversification des formes d'agriculture durable : mettre en œuvre des actions fortes en direction des jeunes désirant s'installer.

Bretagne et logement

15 - Participer à l'amélioration de la qualité de vie et à la lutte contre les exclusions en appuyant une politique de logement social : pour les personnes les plus en difficultés, logements locatifs en centre bourg, réhabilitation du patrimoine HLM.

Bretagne et projet culturel

16 - Affirmer une priorité à l'action culturelle en portant à 5 % la part du budget régional qui lui sera consacrée.

17 - Instaurer un débat très ouvert avec créateurs et animateurs, institutions et associations, collectivités et Etat pour définir un projet ambitieux.

18 - Etablir un plan de développement de la langue bretonne et signer, avec l'Etat, une convention pour l'enseignement du breton.

19 - Une priorité : l'audiovisuel : encourager les productions audiovisuelles ; étudier la mise en place d'une télévision bretonne.

Bretagne accueillante

20 - Valoriser notre patrimoine naturel et architectural.

Mieux protéger nos côtes et nos paysages pour favoriser une image de notre région sur le plan touristique, mais aussi participer à l'amélioration du cadre de vie des Bretons.

Accélérer la restauration du patrimoine architectural qui doit s'accompagner d'actions pour le faire vivre.

21 - Elaborer un schéma de développement touristique pour améliorer les conditions d'hébergement et développer une offre originale sur le plan culturel, sportif, scientifique, industriel.

Bretagne maritime

22 - Coordonner et développer l'activité des ports de commerce, notamment par le cabotage et en faire un atout dans notre positionnement international.

23 - Défendre la pêche bretonne – et par là même française – et valoriser les produits de la mer.

24 - Diversifier la construction navale : notre savoir-faire nous permet d'affronter les marchés de l'offshore et de bateaux spécialisés, le renouvellement de la flotte marchande.

25 - Protéger les côtes et valoriser le patrimoine maritime : un atout historique et culturel caractéristique de la Bretagne.

U.D.B./F.N.
Les conclusions de la Cour d'Appel de Rennes

Le mois dernier, nous avions eu l'autorisation du journal *Le Télégramme* de reproduire l'article concernant le procès en appel de l'imprimerie Les Presses Bretonnes, dirigée par M. Le Rachinel, membre du Bureau politique du Front National, contre *Le Peuple Breton.* Cette fois, nous avons reçu le texte complet du jugement de la Cour d'Appel dont nous publions les "motifs de la décision" et la conclusion.

Précisons pour les lecteurs occasionnels du *Peuple Breton* que, après cette troisième défaite judiciaire pour la même affaire, nos adversaires se sont pourvus en Cassation, ce qui nous occasionne évidemment des frais de justice importants par rapport à nos moyens. C'est un des buts recherchés par nos adversaires, dans le cadre d'un conflit politique évident, opposant U.D.B. et F.N.

Nos adversaires ont affirmé que l'article du *Peuple Breton* (venant après une émission de TF1 !) avait fait perdre des clients aux Presses Bretonnes.

Cependant, la page 493 de *La Vie Diocésaine* de 1997 indique bel et bien que l'Evêché de Saint-Brieuc (plusieurs fois cité au cours des procès) continue bel et bien à imprimer ses "registres paroissiaux" aux Presses Bretonnes.


Vie
Diocésaine
20 Vendredi 21 novembre
REGISTRES PAROISSIAUX

Donc tout n'est pas perdu ! L'Evêché avait déjà affirmé que pour des raisons commerciales, il avait aussi travaillé avec d'autres fournisseurs.

MOTIFS DE LA DÉCISION

Considérant que pour qualifier de diffamatoires les propos énoncés dans l'article incriminé la S.A. "LES PRESSES BRETONNES" fait valoir que ceux-ci opéraient un amalgame entre elle d'une part, le Front National et son président d'autre part. alors que les idées et actions de ces derniers sont décrites en termes malveillants ;

Considérant que les passages critiqués viennent affirmer en substance qu'à la suite du rachat des "PRESSES BRETONNES" par Fernand LE RACHINEL, cette entreprise bretonne vieille de 376 ans serait tombée dans les griffes du Front National dont elle serait devenue l'un des satellites ;

Considérant au fond qu'il est établi et n'est d'ailleurs pas contesté :

– que Fernand LE RACHINEL, chef d'entreprise et membre du Bureau Politique du Front National exerce cumulativement un mandat de député au Parlement Européen en qualité d'élu de ce parti ;

– que depuis leur rachat par ce dernier en 1993, les "PRESSES BRETONNES" impriment un certain nombre de revues et parutions tendant à la diffusion de messages ciblés et plus généralement de l'idéologie développée par le Front National dans le cadre de son combat politique vers l'accession au pouvoir ;

Considérant qu'appréciés au regard de cette réalité les propos incriminés, qui émanent du directeur de la publication d'une parution véhiculant des idées politiques diamétralement opposées à celles du Front National et revêtant certes une dimension polémique, n'apparaissent cependant nullement porter atteinte à l'honneur et à la considération de la plaignante ;

Qu'il apparaît en effet acceptable que dans le cadre que l'on sait, l'exercice de la liberté d'expression et d'opinion nécessaire au bon fonctionnement d'une société démocratique s'accommode de la mise en parallèle d'un parti politique et d'une entreprise qui pérennise ses idées, notamment lorsque le propriétaire de la seconde est aussi membre éminent du premier, et en conséquence de propos, au demeurant mesurés, tels que LES PRESSES BRETONNES "dans les griffes" du Front National ou "entreprise satellite" du Front National, formules imagées de nature à capter l'attention du lecteur et à le sensibiliser ;

Considérant dès lors, et sans que n'aient à être examinés les faits justificatifs de bonne foi invoqués par le prévenu et retenus par les premiers juges, que les faits dénoncés par la S.A. "LES PRESSES BRETONNES" n'apparaissent pas caractérisés ;

Que Joël GUEGAN n'ayant commis aucune faute de nature à générer un préjudice donnant droit à réparation, la constitution de partie civile de la S.A. "LES PRESSES BRETONNES" ne peut qu'être déclarée irrecevable, et le jugement attaqué confirmé sur ce point ;

PAR CES MOTIFS,

LA COUR,

Après en avoir délibéré conformément à la loi.

Statuant publiquement, par arrêt contradictoire à l'égard de GUEGAN Joël, et de la société LES PRESSES BRETONNES ;

EN LA FORME

Reçoit l'appel de la partie civile,

AU FOND

Dit que l'article paru en janvier 1997 dans le mensuel "Le Peuple Breton" n'est pas de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de la S.A. "LES PRESSES BRETONNES" ;

Confirme le jugement attaqué en ce qu'il a déclaré irrecevable la constitution de partie civile de la S.A. "LES PRESSES BRETONNES" ;

Dit qu'il n'y a pas lieu à condamnation aux dépens en venu de la loi n° 93-2 du 4 JANVIER 1993 et du décret d'application n° 93-867 du 28 JUIN 1993.

LE GREFFIER LE PRÉSIDENT

Nouvelle Victoire pour Dan !

Et de deux ! Ce 20 février, Dan Ar Braz que l'on ne présente plus, vient d'obtenir une seconde Victoire de la Musique, dans la catégorie Musiques traditionnelles. Il faut bien l'avouer, personne n'y croyait trop, puisque Dan avait déjà été récompensé par le même trophée en 1996, et que la philosophie des Victoires dans cette catégorie de musique, est plutôt de donner leur chance à des artistes moins connus du grand public.

Et pourtant le jury a choisi cette fois encore de récompenser très justement le travail excellent d'un musicien au talent immense.

Fustigeant dans son commentaire une Bretagne "Bécassine" à l'instar du dernier spot produit par le Comité régional du tourisme, Dan privilégiait au contraire "une Bretagne vivante, à l'aise dans ses baskets et dans son costume".

Pour son projet ambitieux de l'Héritage des Celtes, Dan Ar Braz a su redonner aux Bretons une image valorisée d'eux-mêmes. Que cette seconde Victoire contribue donc à faire encore plus prendre conscience aux Bretons que leur pays est une entité à part entière et que le peuple qu'ils forment constitue leur force.

En passant, Dan a justifié son titre "Finisterres" en associant les différents pays celtiques et en rejetant la notion de département, création "jacobine" périmée.

Pour tout ça, Dan, merci et encore bravo !

Clip du comité régional du tourisme : la colère de Dan Ar Braz est justifiée

Les candidats des listes « **Réussir Ensemble la Bretagne - Solidarité, Écologie** » approuvent tout à fait l'analyse que Dan Ar Braz a faite du clip commandé par le Comité régional du tourisme et censé promotionner la Bretagne.

Autant d'argent (4,8 millions de francs) pour un résultat aussi piteux, où la Bretagne est représentée par une jeune fille rougissante, muette et pas très fine, ne peut que révolter ceux qui depuis plusieurs dizaines d'années travaillent à donner de la Bretagne une image moderne.

Les responsables politiques et économiques qui ont cautionné cette resucée de Bécassine ont montré par là même leur ignorance ou leur mépris pour la création culturelle bretonne et leur allégeance au système jacobin. Il est temps de tourner la page pour que les Bretons d'aujourd'hui s'approprient tous les moyens de communication et se construisent leur propre image.

Comminiqué UDB du 15/2

Pour réussir le TGV Ouest : une ligne unique et un emprunt régional

L'UDB ne peut que s'étonner des réactions outragées qui ont suivi la confirmation par la ministre de l'Aménagement du territoire du caractère non prioritaire du projet de TGV Ouest dans son état actuel. Pouvait-il en être autrement ? Avant de chercher des explications du côté d'un obscur complot fomenté par les ministres de l'Est de la France, nos élus seraient mieux avisés de se pencher sur leurs propres responsabilités.

L'UDB constate que ceux-là mêmes qui défendent l'idée de fondre la Bretagne administrative et les Pays-de-la-Loire dans un magma technocratique n'ont pas même été capables de dégager un point de vue commun sur le dossier du TGV. Alors que les enjeux financiers et l'exigence d'un aménagement équilibré du territoire armoricain plaidaient et plaident toujours en faveur d'une seule ligne TGV depuis Connéré jusqu'à Châteaubriant, chaque région administrative a préféré jouer « perso » pour des raisons politiciennes. Pourtant la nouvelle Association Logistique Transport Ouest (ALTRO), qui réunit des professionnels du transport, a montré que cette ligne TGV unique était la seule en mesure d'assurer une intermodalité efficace avec les autres modes de transport (mer, air, route) (cf. n° 1 de la revue « Le Nouvel Ouest » - pages 24 et 25).

L'UDB reste convaincue que le TGV ne sera porteur de progrès pour tous les territoires de l'ouest, jusqu'à l'extrémité de la péninsule bretonne, qu'à condition de rassembler les populations concernées autour du projet de ligne unique, complétée par un mise à niveau technologique de l'ensemble du réseau ferré breton pour permettre aux trains d'y circuler à 220 km/h. C'est sur cette base réaliste qu'un grand emprunt régional pourra combler les carences de l'Etat.

Communiqué UDB, le 15/2

Hommage à Haroun Tazieff

Haroun TAZIEFF nous a quittés, il y a peu. Plus encore qu'au Scientifique, à l'Ecologiste, à l'Homme de gauche, je voudrais rendre hommage à l'Homme tout simplement : passionné, authentique, n'hésitant pas à dénoncer les injustices, les "bavures" de notre société, ou encore les mensonges des politiques ou des lobbies pour accroître leur pouvoir – ce qui lui valait souvent quelques problèmes – notamment lorsqu'il révélait les dessous des cartes de l'E.D.F. et des lobbies nucléaires. Pour ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances en ce qui concerne l'écologie, les économies d'énergie, ses "coups de gueule", etc., je vous conseille un de ses livres : *"Ouvrez donc les yeux !"* aux éditions Robert Laffont.

Martine DANO

APPEL à toutes les associations culturelles de Bretagne

Les progrès de la langue bretonne, tant dans l'enseignement, les médias et les divers aspects de la vie publique ne cessent de se heurter à la situation de non-droit qui caractérise les langues dites régionales en France.

Aujourd'hui plus que jamais, leur avenir est conditionné par la reconnaissance en leur faveur d'un statut de droit dans la loi fondamentale.

Les mois qui viennent nous offrent une opportunité qui ne se représentera pas de sitôt d'obtenir cette reconnaissance juridique, avec la révision désormais prévisible de la Constitution par le Congrès à la fin du printemps ou à l'automne prochain.

Les prises de position de nombreux députés nous permettent d'espérer une majorité parlementaire pour la modification, favorable à nos langues, de l'article 2 de la Constitution.

Nous ne pouvons pas laisser passer cette chance historique d'assurer à la langue bretonne un statut de plein droit.

Déjà les autres minorités linguistiques se mobilisent : l'ensemble du mouvement culturel basque manifestera à Bayonne le 4 avril ; le 12 avril ce sera le tour des Occitans à Albi.

C'est pourquoi nos quatre associations, réunies ce jour à Mûr-de-Bretagne, à l'issue du conseil d'administration du Conseil Culturel de Bretagne, ont pris l'initiative d'appeler les Bretons à une

MANIFESTATION DE LARGE RASSEMBLEMENT le samedi 4 avril, à RENNES

1. Pour la modification de l'article 2 de la Constitution et la signature par la France de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires afin qu'un statut de plein droit soit reconnu à la langue bretonne dans la vie publique (radio, télé...).

2. Pour la reconnaissance de l'enseignement du breton comme une mission de service public en Bretagne, impliquant :

– un statut de service public pour Diwan,

– la création d'un concours spécifique de recrutement de professeurs des écoles bilingues,

– la généralisation de l'offre d'enseignement du breton, dans le respect du choix des familles pour l'une ou l'autre des filières que sont l'immersion profonde, l'immersion partielle ou l'enseignement d'initiation.

Au-delà des manifestations de Bayonne, Rennes et Albi en avril, la mobilisation en vue d'une manifestation de l'ensemble des minorités linguistiques de la République française le 6 juin prochain à Paris, est déjà enclenchée.

Dans l'immédiat, les associations signataires de cet appel invitent l'ensemble des associations culturelles de Bretagne à rejoindre l'appel ; à adresser leurs messages et communiqués de soutien au numéro de fax suivant : 02.96.29.23.33.

Andrew Lincoln, DIWAN
Alan ar Gal, DIVYEZH-APEEB
Jean-Do Robin, UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)
Tangi Louarn, EVIT KARTA EUROPA (Comité breton pour la Charte Européenne)

«Plainte pour dénonciation calomnieuse : une instruction ouverte à Guingamp»

La coordination apporte son soutien aux deux Lorientais, Gérard Bernard et Claude Le Duigou, condamnés à Guingamp en novembre dernier pour leur participation à la manifestation qui avait eu lieu dans cette ville en janvier 1996.

Cette manifestation avait été organisée pour dénoncer les arrestations de Bretons accusés d'avoir accueilli des réfugiés politiques basques.

Condamnés en première instance à un mois de prison ferme (G. Bernard), à un mois de prison avec sursis et 6.000 F d'amende (C. Le Duigou), les deux Lorientais seront jugés en appel à Rennes fin septembre.

Fin décembre dernier, ils ont porté plainte pour « dénonciation calomnieuse », cette plainte visant les « témoignages » de plusieurs policiers. Un fait important qui appuie les dénégations des Lorientais est que Mme Valérie Picot-Postic, juge d'instruction à Guingamp, vient d'ouvrir une instruction, suite aux deux plaintes déposées.

Note : la peine maximale prévue par le Code pénal pour « dénonciation calomnieuse » est de 5 ans de prison et 300.000 F d'amende.

Le 15/2 - Pour la coordination
J.Yves Mével - Cléguérec

Scandaleuses pressions contre une Lorientaise boycottant la redevance audiovisuelle

L'association «Stourm ar Brezhoneg» («Le Combat de la Langue Bretonne») dénonce les pressions exercées par l'administration fiscale française contre une retraitée lorientaise, Mme C.J., qui refuse de payer la redevance audiovisuelle pour protester contre l'attitude discriminatoire du prétendu service public France 3 à l'égard de la langue bretonne et de ses locuteurs.

En effet, alors que les Basques du Nord, ressortissants français, bénéficient d'au moins 16 heures quotidiennes en langue basque à la télévision, les Bretons ont droit, dans l'ouest de la Bretagne, à 65 minutes par semaine et, dans l'est de la Bretagne, à 40 minutes hebdomadaires. De plus, ces émissions n'existent que grâce aux subventions votées par le Conseil Général du Finistère et le Conseil Régional de Bretagne (celle à quatre départements, mutilation décrétée par l'ex-Maréchal Philippe Pétain, mutilation avalisée par tous les pouvoirs français successifs).

Mme C.J. a donc récemment reçu une lettre de rappel provenant du Service de la Redevance de l'Audiovisuel de Rennes pour une échéance qu'elle refuse de régler: l'affaire est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Rennes. Ces pressions sont donc scandaleuses et parfaitement dans la ligne de purification linguistique que la France, quels que soient les gouvernants, pratique avec constance en Bretagne depuis des décennies.

Il est intéressant également de savoir que la France a, dans les derniers mois, versé une aide de 2.500.000 F aux Seychelles afin que puissent y être reçues des émissions télévisées en langue française. Cet Etat et archipel de l'Océan Indien compte 74.000 habitants dont 95 % parlent le créole, 45 % l'anglais et seulement 37 %, soit environ 27.000 personnes, le français.

Communiqué du 18/2
pour l'Association Thierry Louarn

D'autres que nous le disent

Recrutement d'enseignants bilingues : *l'autisme du Ministère de l'Education Nationale*

AUTISME : *psycho,* détachement de la réalité extérieure accompagné d'une vie intérieure intense (définition du Petit Robert)

Le Ministère de l'Education nationale a enfin répondu – par la négative – le 2 février à la question écrite du 20 octobre, par Yvon Abiven, député du Finistère, sur la nécessité d'un concours spécifique de professeurs des écoles bilingues pour faire face à la demande croissante d'ouverture de classes.

Ce retard purement temporisateur (3 mois et demi au lieu des 2 mois prévus par les textes) et le fait que le député ait dû signaler à nouveau sa question, sont, à eux seuls symptomatiques de l'indifférence (?) dont fait preuve le gouvernement dès qu'il s'agit de donner une dimension concrète aux gesticulations médiatiques qui ont accompagné, le même jour, la remise à Lionel Jospin du pré-rapport sur les "langues régionales" par Nicole Péry, députée du Pays Basque.

Quant au refus lui-même, il témoigne du peu de cas que fait C. Allègre de l'avis des députés bretons qui ont soutenu cette demande. Une quinzaine d'entre eux, des 5 départements, et toutes tendances confondues, ont en effet défendu l'argumentation de la fédération des associations d'enseignants de "langues régionales" (alsacien, basque, breton, corse et occitan) relayée par le Conseil Culturel de Bretagne, Koffi Yamgnane allant jusqu'à écrire au Ministre : *"les arguments produits par les intéressés me paraissent cohérents".*

Les arguments du Ministère, eux, sont désespérément convenus : *polyvalence du métier d'enseignant du 1er degré* (les instituteurs bilingues enseignant pourtant déjà toutes les matières) ; *problèmes juridiques et statutaires* (alors que composer en breton est autorisé au brevet et au bac) ; alors que, de fait, les écoles associatives – Diwan, Seaska, etc. – disposent déjà d'un quota distinct de postes au concours) ; *pas de solution dans l'immédiat* (comme si le gouvernement découvrait tout juste cette revendication vieille d'une demi-décennie).

Ce qui est plus grave, c'est la satisfaction affichée par rapport aux conditions dans lesquelles s'est déroulée la dernière rentrée : le Ministère a du recruter en catastrophe 3 suppléants sur des postes bilingues restés vacants – encore s'est-il adressé aux associations d'enseignants et de parents d'élèves pour les trouver.

La duplicité, on connaissait. Mais elle prend des allures autistiques quand, interpellé par un élu sur le 1er degré, le ministère consacre les 4/5e de sa réponse à un développement autosatisfait sur le second degré. Sa vie intérieure est tellement intense qu'il en cite 2 fois la création des CAPES de catalan et de corse (avec des dates différentes d'ailleurs...).

Même dans son hors-sujet, le Ministre a tout faux : lorsqu'il affirme que *"la demande actuelle est globalement couverte"*, il oublie de dire que seuls 28 collèges publics du Finistère sur 68 proposent l'option de breton ; il feint d'ignorer que les filières bilingues n'ont aucun suivi digne de ce nom dans le secondaire. Une autre des réalités du *monde extérieur* qui échappent au Ministère : toujours dans le Finistère, un tiers des nouvelles classes ouvertes à la rentrée prochaine seront bilingues ; et ces ouvertures en appellent d'autres : un recrutement adapté d'enseignants s'impose donc.

Le gouvernement prend une lourde responsabilité en refusant la création d'un concours spécifique de professeurs des écoles bilingues dès 1998. Il s'expose à ce que le monde associatif breton qui avait accueilli sans réserve la démarche de dialogue confiée à Nicole Péry, se voit contraint d'adopter des positions nettement critiques à l'égard de la majorité gouvernementale dans les débats électoraux en cours, sans préjuger d'actions qui pourraient compromettre le déroulement d'un concours qui continue d'ignorer les besoins en enseignants bilingues.

Le bureau de l'Union des Enseignants de Breton (UGB)

Communiqué 8/2/98



Bilinguisme précoce

Dans le cadre de son festival de la petite enfance dont le thème central cette année est la communication, les différents partenaires et la commune de Lanester, à l'initiative de son adjoint à l'enfance, Yannick Quénéhervé, organisent une conférence-débat sur le bilinguisme précoce. Geneviève Vermez, universitaire et chercheur au CNRS animera cette soirée du jeudi 2 avril, à 20 h 30, salle Jean Vilar.

Identité bretonne : les candidats de la "gauche plurielle" approuvent-ils le refus du ministre de l'Education nationale de créer un concours spécifique de professeurs des écoles bilingues ?

Suite à une question écrite d'Yvon Abiven, député du Finistère, le ministre de l'Education nationale vient de répondre qu'il s'opposait à la création d'un concours spécifique de professeurs des écoles bilingues, tant en Bretagne que dans les autres régions de métropole et des DOM-TOM concernées.

Il s'agit pourtant d'une revendication légitime qui se fonde sur le constat qu'il manque des enseignants bilingues formés pour répondre aux demandes exprimées par les parents d'élèves. Dans le département du Finistère, l'enseignement bilingue représente un tiers des ouvertures de classes prévues à la rentrée prochaine, mais avec quels enseignants ? L'Union des Enseignants de Breton/Unvaniezh ar Gellennerien Brezhoneg (UGB) rappelle qu'à la rentrée dernière, le ministère a dû recruter en catastrophe trois suppléants sur des postes bilingues restés vacants, en ayant fait appel aux associations d'enseignants et de parents d'élèves...

A la veille des élections régionales, les électeurs bretons sont en droit de savoir si les candidats de la "gauche plurielle", qui prétendent avoir inscrit la promotion de l'identité bretonne parmi leurs priorités, cautionnent la politique négative du gouvernement. Car on ne peut prétendre défendre le breton en Bretagne et soutenir à Paris une politique d'étouffement linguistique.

Communiqué du 10/2/98

Pour les listes Réussir Ensemble en Bretagne – Solidarité - Ecologie
Christian GUYONVARC'H
Porte-parole pour la Bretagne
Candidat tête de liste dans le Morbihan

La paix viendra par la démocratie

Voici un communiqué de l'UPC qui analyse bien la situation en Corse :

"L'assassinat du Préfet Claude Erignac par un mystérieux commando. en pleine période électorale, participe d'une entreprise très inquiétante de déstabilisation. Edmond Simeoni a exprimé au nom de la liste une condamnation très ferme et sans équivoque. La revendication intervenue depuis ne fait que renforcer notre conviction : cet acte fou procède d'une dérive très dangereuse pour la Corse.

Comme toute démarche de clandestinité elle est à condamner dans ses moyens (le crime politique) comme dans ses objectifs (indépendance et affrontement suicidaire avec tout notre environnement, France et Europe). Seul le développement d'un regroupement démocratique est apte à promouvoir les intérêts du peuple corse. C'est l'absolue priorité désormais.

La mort de Claude Erignac révèle à l'opinion publique la gravité de la situation en Corse. Or le discours de Jacques Chirac à Aiacciu a délibérément fait l'impasse sur cette situation, Aucune autocritique n'est perceptible de la part de celui qui fut en son temps le Premier Ministre d'Aleria. *"La France une et indivisible"* : toujours le même discours jacobin de blocage pour justifier le refus des droits démocratiques du peuple corse, pour cautionner un système politique claniste et antidémocratique, et, in fine, pour faire le lit de la violence politique.

Lionel Jospin s'est inscrit dans le même fil à l'Assemblée Nationale. Le fossé d'incompréhension qui sépare les gouvernants des aspirations de la Corse n'a jamais été aussi grand.

Les appels réitérés à "l'état de droit" sont devenus le leitmotiv de tous les côtés. Mais qui sur ce plan a les mains propres ? Sûrement pas l'Etat et les gouvernements successifs qui ont tout couvert, y compris les pires turpitudes, quand ils ne les ont pas organisés sciemment : fraudes électorales, détournement d'argent public, barbouzes, magouilles en tout genre, manipulations. Encore moins la classe politique corse ; il suffit d'entendre le sentiment de rejet qui monte de tout le peuple corse à son encontre.

Le mouvement nationaliste par les dérives de l'action clandestine supporte lui aussi de très nombreux reproches. Ce meurtre revendiqué en son nom souligne encore davantage ses responsabilités ; en abandonnant la voie démocratique pour le mirage d'une révolution brigadiste, il s'est marginalisé, puis divisé sans fin.

Dans cette confusion extrême, des voix s'élèvent de façon sincère pour réclamer un véritable état de droit en Corse. Cette démarche spontanée – syndicats, mouvements de femmes, associations – est à n'en pas douter une bouffée d'oxygène dans une société corsetée par les enfermements clanistes et corporatistes. Les intentions de la manifestation de ce jour s'inscrivent dans ce cadre. Mais aucune démarche civique ne peut remplacer la voie de l'action politique démocratique, construite dans la durée.

En période électorale, tous les ralliements sont de circonstance. L'engagement de l'UPC pour la voie démocratique, contre toutes les pressions et tous les affrontements est de toujours. Il n'a pas besoin d'un vernis de dernière minute pour s'affirmer avec toujours la même détermination.

Le paix viendra en Corse par la démocratie réelle, par la transparence et par la responsabilisation de tous dans le cadre de réformes institutionnelles profondes.

10.02.98

"ARRITTI" n° 1597 (19-25/2/98)

Corse : où est l'état de droit ?

Le président de la CADEC (Caisse de Développement de la Corse) vient de reconnaître que le déficit apparu après un audit en 1994 était de 131 millions de francs.

F. Alfonsi, de l'Union du Peuple Corse avec qui l'U.D.B. a des contacts fréquents et des positions communes, constate que le président n'avait pas voulu mettre en cause "la responsabilité des précédents dirigeants et des commissaires aux comptes qui contrôlaient", en s'abstenant d'actionner la justice. Pourtant les statuts de la CADEC précisent que "le Commissaire du Gouvernement exerce (...) une surveillance sur la gestion financière" de la CADEC... et que "pour l'exécution de sa mission, le Commissaire du Gouvernement a tous pouvoirs d'investigation sur pièce et sur place".

Afin de clarifier toute cette affaire et de situer la responsabilité, Edmond Siméoni, tête de liste de l'équipe soutenue par l'U.P C. aux régionales, a décidé de porter plainte auprès du procureur.

F. Alfonsi termine son article dans "Arritti", journal de l'U.P.C. en disant : *"On verra bien alors où est l'état de droit."*

Au delà des déclarations solennelles à l'enterrement d'un préfet, il paraît en effet bien nécessaire de savoir qui veut avancer vers la transparence dans le maquis de la situation en Corse !

Joël GUEGAN

Nomination du très jacobin Bernard Bonnet préfet de Corse : une provocation inutile et stérile

Après l'assassinat du préfet Erignac, résultat désastreux d'une politique qui a consisté, tant sous les gouvernements de droite que de gauche, à nourrir le clanisme et le clientélisme à coups de subventions et de passe-droits tout en négociant en secret avec les groupes armés clandestins, on pouvait espérer que l'Etat comprendrait enfin son erreur. On pouvait espérer que l'Etat comprendrait enfin que la seule solution pour redonner vie à la citoyenneté sur cette île qui l'a connue avant la France dès le milieu du XVIII[e] siècle, c'est **l'autonomie politique** de la Corse à l'intérieur de la République et de l'Union européenne, **c'est-à-dire la responsabilisation** des Corses.

C'est la solution qui a été adoptée par tous les Etats européens démocratiques pour répondre aux revendications des communautés humaines à culture spécifique (cf. les îles Féroé au Danemark, les îles Aaland en Finlande, les Açores et Madère au Portugal, et plus récemment l'Ecosse et le Pays de Galles en Grande-Bretagne). La France est le dernier Etat d'Europe à vouloir ériger la lobotomie, c'est-à-dire le clonage des esprits, en système de gouvernement. Bel exemple de modernité !

Niant l'évidence d'une évolution rendue inéluctable par la construction européenne, le parti jacobin s'entête à préférer nommer un préfet qui symbolise l'intolérance aux identités minorisées. Préfet des Pyrénées-Orientales, Bernard Bonnet a passé le plus clair de son temps à traquer les atteintes à l'article 2 de la Constitution qui proclame, depuis 1992, que le français est la seule langue de la République. La Corse a besoin d'un Montesquieu, on lui dépêche un Fouquier Tinville !

Ce n'est pas en stigmatisant l'ensemble du peuple corse et en lui refusant le droit à la dignité, c'est-à-dire le droit d'être soi-même, que l'Etat français réglera le "problème corse" qui est tout autant un "problème français". La confiance se gagnera par un respect mutuel.

Communiqué UDB, 12/2/98

Les Brèves de Mac – Spécial Corse

➤ L'abondance de réactions et d'avis officiels exprimés suite à l'assassinat du préfet corse ont permis à ceux qui croyaient encore au Père Noël de se faire une bonne opinion de ce qu'on pouvait attendre de l'Etat français en matière de fédéralisme.

➤ Chirac avait déjà annoncé la couleur quelques semaines auparavant à l'occasion du bicentenaire du rattachement de Mulhouse à la France en 1798 : "La France n'est pas et ne sera jamais une mosaïque de communautés juxtaposées, le champ clos de groupes qui s'ignorent ou qui s'affrontent. Notre pays est un. Le communautarisme n'y a pas sa place." Ah, la France éternelle, dont le territoire actuel a quoi, 200 ans ?

➤ Mais les "régionalistes" n'ont rien compris. C'est ringard de réclamer un statut pour un "dialecte" ou un particularisme à l'heure de la mondialisation ! Jean-Marc Barc de France Beauf Inter préconisait comme solution parmi d'autres au problème Corse, que les nationalistes "arrêtent de se tourner vers le passé", éternel argument sur le militant "régionaliste" qui ne rêverait que d'élever ses moutons en paix dans sa "province" en reniant les bienfaits de la colonisation française.

➤ Que d'ouverture pourtant en ce pays ! Comme ce joueur de l'équipe de France de rugby à France 2 après le match gagné contre les Anglais : "On est heureux d'avoir gagné, c'est l'ennemi héréditaire."

➤ On n'a entendu que peu d'allusions au préfet-homme assassiné. Tous y sont allés de leur couplet sur l'Etat de droit, la République, la Démocratie, touchés en plein cœur.

➤ L'expression favorite de tous les politiciens et journalistes en mal de clichés a été la "dérive mafieuse", prétexte bien commode pour fourrer dans le même sac tous les mouvements fédéralistes et régionalistes corses ou autres. Chirac a fait un tabac en employant l'expression au cours de son oraison républicaine, centraliste et funèbre à Ajaccio, où il n'avait pas mis les pieds depuis longtemps, et devant le parterre de tout ce que la Corse compte de notables, de Marcellin, Cavaillé et Ancelin. Le soir même, au cours d'un débat mené par Paul Amar, Autre son de cloche : le collectif des femmes corses et Siméoni ont copieusement engueulé en direct les politiciens, pour certains "élus depuis 50 ans", et qui n'ont strictement rien fait pour changer quoi que ce soit, trop occupés de leur image à Paris.

➤ Charasse, en homme républicain démocrate responsable, a lui qualifié sur l'organe d'Etat France Inter les nationalistes de "débiles mentaux", ajoutant "les mouvements nationalistes classiques, les petits voyous."

➤ La spécialiste des arrestations médiatiques suivies de relaxes discrètes, Stoller, histoire de changer un peu des instits de Carhaix et de leurs enfants, s'est tout de suite pointée à Ajaccio, le temps de superviser l'interrogatoire des trois Marocains en garde à vue, avant de les relâcher évidemment.

Mac

Du génocide au Rwanda, de Wei Jingsheng et des droits de l'homme en général

L'insupportable prétention de l'Etat français à incarner les droits de l'homme et à s'en proclamer la "patrie"(!), bien que régulièrement démentie par les faits (par la protection tacite accordée aux criminels de guerre serbes, par exemple), a des conséquences dont l'ampleur n'a peut-être pas été convenablement mesurée jusqu'à présent. Loin de n'être qu'une simple figure de rhétorique ou le slogan immodeste d'une propagande aussi ridicule qu'exaspérante, cette allégation a en effet au moins deux effets majeurs, qui méritent d'être clairement explicités :

Le premier réside dans les difficultés quasi-insurmontables qu'éprouve l'Etat français à reconnaître ses erreurs et ses crimes[1]. Comment un Etat qui affirme que sa vocation naturelle serait de guider et d'éclairer l'humanité dans son ensemble et qui se complaît à administrer des leçons sur la scène internationale pourrait-il admettre que son comportement n'a pas eu le caractère exemplaire auquel on aurait pu légitimement s'attendre ? Pourtant, de la Vendée dévastée par les colonnes infernales aux fusillés de la Commune, des Espagnols pillés et martyrisés par les soudards de Bonaparte aux Algériens torturés par les paras français, l'histoire de l'Etat français s'est accompagnée d'un lugubre cortège d'abominations en tous genres, d'une interminable litanie de crimes et d'atrocités, que l'on s'acharne à dissimuler ou à minorer à des fins d'histoire-fiction[2]. Ainsi, il a fallu attendre près de 50 ans pour que la vérité sur l'atroce répression qui s'est abattue sur le peuple malgache en 1947 soit enfin dévoilée. Un film et un documentaire récemment diffusés témoignent s'il en était besoin de la capacité infinie de l'Etat français à occulter les épisodes les plus sombres de son histoire : ainsi, *Le Canard Enchaîné* signale, dans sa rubrique "cinéma" (14/1/98), que deux (!) salles parisiennes ont décidé de projeter pour la première fois en France le film *"Camp de Thiaroye"* tourné en 1988, par le cinéaste sénégalais Sembène Ousmane. La présentation en est éloquente : "En décembre 1944, l'armée française regroupe à Thiaroye, dans la banlieue de Dakar, les "tirailleurs sénégalais" de toutes nationalités qui, avec Leclerc, ont combattu l'Allemand à Berchtesgaden. Les glorieux grognards réclament leur pécule et leurs indemnités : la France des droits de l'homme veut les escroquer de moitié. Renaudent-ils ? La même France en massacre au fusil-mitrailleur une bonne centaine". Malgré quatre récompenses à Venise, ce film, qui est comparé aux *"Sentiers de la Gloire"* de Kubrik, connaîtra un sort analogue puisque, jusqu'à présent, il n'avait jamais été diffusé en France. Dans le même ordre d'idées, on peut signaler la programmation par France 3, dans le cadre des *"Dossiers de l'Histoire"*, le 9 janvier, à 23 h 25 (!), d'un documentaire portant sur un autre épisode glorieux de l'histoire française : "A la fin de la seconde guerre mondiale, la France détenait un million de prisonniers allemands. Leurs conditions d'internement ne faisaient pas honneur à la patrie des droits de l'homme. Sous-alimentation, exécutions sommaires, brutalités des gardiens, travaux forcés... firent vingt-trois mille morts, dont trois mille lors des opérations de déminage que les captifs effectuaient sans appareils de détection. La presse catholique, dans *Messages*, relayée par *Le Figaro*, s'en indigna. Sans grands résultats. L'opinion publique n'était pas encline au pardon... » (*Télérama*, 31/12197). Tout récemment, l'enquête publiée dans *Le Figaro* (12 et 13/1/98), a mis en lumière de manière accablante la complicité de Paris dans le génocide au Rwanda. Si, comme tout porte à la croire, il se confirmait que l'Etat français a continué à livrer des armes au régime hutu de Kigali en mai 1994 alors que l'extermination de la minorité tutsie battait son plein, alors, on aurait vraiment atteint les limites de l'ignominie[3]. "Il s'agit du deuxième génocide – après l'extermination des juifs par les nazis – jamais reconnu par la communauté internationale. En quelques semaines, d'avril à juillet 1994, près d'un million de personnes ont été exterminées au cours de tueries d'une ampleur défiant l'imagination... Durant ces semaines cruciales, et en dépit des innombrables démentis officiels lancés à l'époque, la France a persévéré dans sa politique de coopération avec le régime rwandais, avec ceux qui ont rendu possible ce génocide. Politiquement et militairement, cette politique de coopération s'est poursuivie – au minimum –, jusqu'à la fin mai 94, soit presque deux mois après le début de l'extermination et une quinzaine de jours après le vote par les Nations-Unies d'un embargo sur les armes". Et *Le Figaro* de poursuivre en donnant des précisions techniques et financières sur les livraisons d'armes (dont la dernière ne serait intervenue que le 18 mai), qui accréditent amplement sa thèse. Détail particulièrement ignoble, selon l'auteur de l'article, Patrick de Saint-Exupéry, François Mitterrand aurait été jusqu'à affirmer à des proches que "Dans ces pays-là, un génocide c'est pas trop important !". Et quelles seraient les raisons de cette collaboration ? Et bien, notamment la volonté de contrer l'influence anglo-saxonne en Afrique Centrale !

La seconde conséquence est que l'Etat français est inévitablement condamné à manifester la plus grande des hypocrisies. En effet, que ce soit par idéalisme, par naïveté politique ou faute de mieux, il arrive encore que des dissidents et des opprimés cherchent à faire entendre leur voix à Paris où il est peu de dire qu'ils sont considérés au mieux comme des gêneurs[4]. On se souvient ainsi, qu'il y a quelques mois, ni l'Elysée, ni Matignon n'avaient daigné recevoir le co-titulaire du prix Nobel de la Paix 1996, José Ramos-Horta (Timor Oriental), afin de ménager le dictateur indonésien Suharto. La même mésaventure est arrivée récemment à Wei Jingsheng, qui, considéré comme l'ennemi politique n°1 du régime sanguinaire de Pékin et libéré après 18 ans de laogaï (le goulag chinois), s'est heurté à une fin de non-recevoir de la part de Lionel Jospin et de Jacques Chirac[5]. On le recevra, certes, mais discrètement, à la sauvette, en catimini, afin de ne pas indisposer la Chine, qui a mis en garde

Paris et Londres contre tout contact de haut niveau avec "un criminel qui a violé la loi chinoise" et a clairement annoncé la couleur : "aucun gouvernement ne doit utiliser Wei Jingsheng pour s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises" (*Le Monde*, 15/1/98). L'Etat français a naturellement, et comme à son habitude, obtempéré. Wei Jingsheng, qui s'interroge à juste titre – "le gouvernement français est-il aux ordres de Pékin ?" – (*Ouest-France*, 14/1/98) avait vainement "espéré que Jacques Chirac reviendrait sur la route du respect des principes des droits de l'homme". Lorsque, lors de son audition par la commission des affaires étrangères (commission dont on mesure aisément l'impact médiatique à Canton ou à Shangaï !), il juge "déplorable de délaisser les idées démocratiques pour des raisons économiques", il se voit rétorquer par Jack Lang que "le devoir de la France est de concilier le maintien des bonnes relations d'Etat à Etat et la défense des droits de l'homme" (sic) (*Libération* du 15/1/98). Et c'est presque par hasard que son passage à l'Assemblée prétendument "nationale" a été remarqué, comme le précise *Ouest-France* (15/1/98) : "Alors qu'il avait rejoint la galerie de l'hémicycle réservé au public, le dissident a été signalé aux députés par l'écologiste Noël Mamère. Il s'est alors levé sous les applaudissements"[6]. Comme le souligne non sans amertume François Régis Hutin, "Ceux-ci (les Français) se contentent de célébrer sans risque le courage d'un Zola, ce qui ne leur coûte rien aujourd'hui, plutôt que de montrer leur estime pour notre contemporain, Wei Jingsheng, héroïque combattant de la liberté dont la venue nous honore" (*Ouest-France Dimanche*, 18/1/98). Certes, on pourra nous objecter que la duplicité et l'impudence de Paris s'expliquent par les nécessités économiques du moment et en particulier par la situation de l'emploi en France. La Chine n'est-elle pas perçue comme l'Eldorado de cette fin de siècle ? Sans doute, mais il importe de souligner :

1) que la création d'emplois ne saurait tout justifier a priori. Toute activité est intrinsèquement génératrice d'emplois ; c'est ainsi que fournir des armes aux tortionnaires hutus pour les aider à perpétrer un génocide est incontestablement source d'emplois.

2) que le fait que des pays comme, mettons, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou le Japon commercent avec la Chine est peut-être regrettable, mais leur realpolitik ne présente pas le même caractère de cynisme que celle que pratique la France, dans la mesure où aucun de ces pays n'a jamais prétendu être LA patrie des droits de l'homme.

Disons le très clairement : citoyens majeurs, lucides et responsables, nous ne devons plus accepter les mensonges, les mythes, les falsifications et, d'une manière générale, le stade infantile dans lequel l'Etat français prétend nous maintenir. Démocratie ô combien imparfaite, la France n'a aucun droit à se prévaloir d'un statut particulier en ce qui concerne la défense des droits de l'homme. Si elle a contribué à les préciser (à défaut de les appliquer), elle ne les a aucunement inventés, contrairement à ce que son historiographie officielle tend à nous faire accroire. Il convient en particulier de rappeler avec force que, si les deux textes présentent évidemment des analogies en ce qui concerne certains principes élémentaires, il n'y a pas coïncidence entre la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et la Déclaration Universelle des Droits de l'homme adaptée et proclamée par l'Organisation des Nations-Unies le 10 décembre 1948. Cette dernière charte est par essence un élément du patrimoine commun de l'humanité et ne saurait être l'apanage d'un Etat particulier. Il n'est pas inutile au demeurant d'en citer quelques extraits pour mesurer l'ampleur de la tâche qui attend l'Etat français sur son propre sol : "Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage" (article 23, alinéa 1) ; "Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté"» (article 25, alinéa 1).



1 La vogue actuelle de « repentance » à l'égard des actes criminels commis pendant l'Occupation ne contredit pas fondamentalement le propos : il est peu de dire que ces actes de contrition interviennent tardivement et le fait que la France n'ait pas eu la pleine maîtrise de sa destinée pendant cette période la dédouane inévitablement d'une partie de ses responsabilités. Rappelons à cet égard que le dogme fondateur du gaullisme réside dans le caractère illégitime du gouvernement de Vichy et qu'une bonne partie de la droite française actuelle n'hésite pas à s'indigner de cet "exercice d'auto-flagellation".

2 Il ne s'agit pas non plus de prétendre que l'Etat français est par essence criminel, ce qui serait tout aussi absurde, mais de considérer qu'à l'instar des autres grandes démocraties d'aujourd'hui telles que le Royaume-Uni, l'Espagne ou les Etats-Unis, il a connu un parcours qui n'a pas toujours été honorable et qui, en tout cas, ne lui confère aucunement le droit de s'ériger en parangon de vertu et en donneur de leçons.

3 Si la Belgique a créé en 1995 une commission d'enquête qui a amené des responsables politiques et militaires à rendre des comptes et a abouti à un rapport de plus de 1.000 pages qui a été rendu public, aucune enquête par contre n'a été menée en France. "Accusée de complicité, mise en cause dans des ventes d'armes, soupçonnée de soutenir un régime génocidaire, la patrie des droits de l'homme a choisi de se taire. Pas de commission d'enquête, pas d'examen de responsabilité, aucune réflexion." (Le Figaro, 12/1/98).

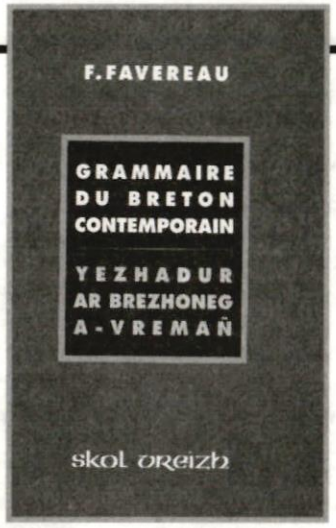
4 Soulignons toujours, en ce qui concerne cette hypocrisie, les grotesques pantalonnades qui consistent, par exemple, à l'occasion de voyages officiels dans des pays non-démocratiques, que l'on remette hors caméra, à la sauvette, des listes de dissidents pour chercher à contrebalancer des intentions purement mercantiles.

5 Il a été reçu, à la Maison Blanche, le 8 novembre par Bill Clinton lors d'une audience "privée" de 35 minutes (Le Monde, 15/1/98).

6 Il est vrai que seuls les députés de gauche étaient présents, les représentants de la droite s'étant retirés après la magistrale leçon d'histoire administrée par Lionel Jospin.

par J.J. MONNIER

◆ Grammaire du breton contemporain



Francis Favereau, déjà auteur du considérable « Dictionnaire du breton contemporain » (1364 pages), publie une « grammaire du breton contemporain ». Dans une introduction de dix pages, l'auteur précise son propos, issu d'un cours de douze heures pour candidats au CAPES de breton qu'il s'agissait d'aider à passer une épreuve de 20 minutes en décrivant l'existant.

On a donc à faire à un livre très clair, très structuré, avec une mise en page très soignée. Le texte est en français, avec, bien sûr des exemples en breton. On passe ainsi du groupe nominal (environ 140 pages) au verbe breton (120 pages), puis à la phrase (160 pages). Un index détaillé permet, à partir de la question posée, de trouver toutes les explications nécessaires.

On peut partir aussi bien de « ma » (conditionnel) que d'un problème en français (marques du féminin) et trouver rapidement des explications. C'est systématique, clair, riche en exemples. L'auteur a, cette fois, choisi le peurunvañ, mais les exemples sont dans la graphie d'origine ; ils sont issus aussi bien de la langue écrite que de la langue parlée. Même un bretonnant peu avancé y trouvera son compte. Un livre cartonné de 480 pages grand format.

(Skol Vreizh, 198 F).

◆ L'affaire La Chalotais

Au XVIII[e] siècle, l'opposition entre la Bretagne et la France est signalisée par deux affaires et deux noms : Le Marquis de Pontkalleg est le procureur de La Chalotais. Si la première est assez connue grâce à la célèbre gwerz, la seconde l'est beaucoup moins. C'est le mérite d'Emmanuel Du Rusquec de nous l'expliquer.

Emmanuel Du Rusquec est avoué à la Cour d'Appel de Rennes et historien. Cette double formation lui permet de bien comprendre le rôle des Institutions et notamment les décisions du Parlement de Bretagne. Ce dernier était doté de différents pouvoirs : judiciaires, législatifs et constitutionnels. Sa mission de gardien de la constitutionnalité des lois consistait à faire respecter par la force le traité de 1532. Il devait donc automatiquement entrer en opposition avec la politique centralisatrice du pouvoir royal.

La formation de juriste permet à l'auteur de bien commenter ces décisions de justice. La lecture est parfois ardue. Pour faciliter la compréhension, l'auteur nous en montre parfois les implications actuelles. Ses remarques contemporaines sur le respect du droit par les autorités, ou sur la pseudo-indépendance des juges m'ont comblé d'aise ; cela fait des années que, dans diverses publications du mouvement breton, je dis que l'expression « France, état de droit » n'est qu'un slogan creux.

En revanche, j'ai été un peu déçu par le côté historique. L'opposition entre la France et la Bretagne n'est pas mise en relief, de même que les groupes sociaux sont inexcusables. Mais, ce reproche n'est-il pas dû d'abord à la rareté des études sur ce sujet et d'une manière générale à la méconnaissance de notre histoire ? Il ne remet pas en cause la qualité du travail accompli. En résumé, un utile livre d'histoire des institutions bretonnes à cette période.

Hervé PERSON

Emmanuel Du Rusquec. L'Affaire La Chalotais. Éditions Ouest-France, 240 pages.

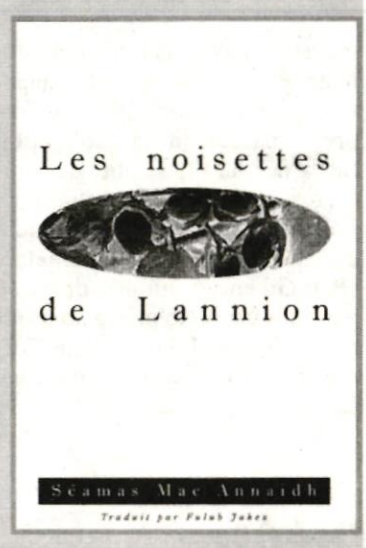
◆ Ar Men n° 98 : Nantes, Stonehenge

Deux articles intéressants sur Nantes dans le n° de janvier 98. Anne Rocher fait l'historique de la partition de la Bretagne, entamée en 1941.

Puis Yvon Rochard examine les rapports actuels de Nantes et de la bretonnité, au travers d'interviews d'une brochette de témoins divers. On notera les réponses stéréotypées du maire de Nantes.

L'archéologue Barry Cunliffe nous présente le monument de Stonehenge (âge du bronze), étrange, fascinant, un peu longuet, l'article sur le costume de Pontivy ! (2[e] épisode). Et des rubriques habituelles très riches... (60 F).

◆ Les noisettes de Lannion



Séamas Mac Annaidh est un écrivain irlandais. Il publie en gaélique. A l'initiative de l'Institut Culturel de Bretagne, il est venu en résidence à Lannion en septembre 1976, accueilli par un élu UDB et le conseil municipal local. Pendant près d'un mois, il a vécu avec son épouse dans un bungalow du terrain de camping municipal, au bord du Léguer, découvrant Lannion, le Trégor, une partie de la Bretagne... et le Pape à Sainte-Anne d'Auray.

Il avait promis de raconter son expérience par écrit. Voilà qui est fait avec la publication d'une belle brochure de 54 pages, intitulée *« Les noisettes de Lannion »*, écrite en gaélique et traduite en français. Le récit est alerte, simple, joyeux. L'auteur découvre la Bretagne, ses habitants, le problème breton, confronte sa condition minoritaire avec celle d'ici, plonge dans la campagne bretonne avec délectation. Il ouvre la randonnée et les rencontres. Sa volonté de connaître se joue de la barrière du langage.

Tonique, frais. A renouveler !

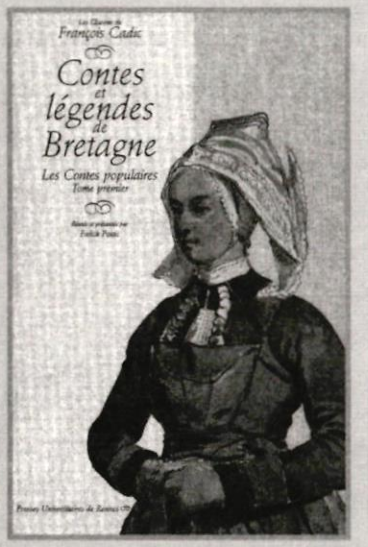
Livres

par J.J. MONNIER

◆ Contes et légendes de Bretagne

Les Contes populaires (du pays vannetais)

La Bretagne fut la terre du conte. De grands collecteurs, de Luzel à Sébillot, ont livré une partie des trésors de la littérature orale des deux Bretagnes, bretonnante et gallèse. Fañch Postic entreprend maintenant la publication raisonnée de l'ensemble des collectes de l'abbé morbihannais François Cadic. C'est bien pour la connaissance du pays vannetais (Bro Gwened), un peu délaissé par l'édition bretonnante au profit du Trégor, du Léon et de la Cornouaille. Deux éditeurs bretons, les PUR et Terre de Brume, ont relevé le défi d'éditer toutes les collectes de l'abbé Cadic, après le projet énorme et encore en cours de réalisation, sur « tout Luzel ». Fañch Postic, passionné depuis près d'un quart de siècle par le sujet, présente en une centaine de pages ce collecteur hors du commun (1864-1929). Cette présentation critique est passionnante, documentée, vivante. Elle campe une forte personnalité, recteur des Bretons de Paris, longtemps au service des parias de la capitale, directeur d'un périodique, *La paroisse bretonne*, partisan de la culture bretonne mais opposé au séparatisme. Il fut un vrai journaliste autant qu'un collecteur passionné, vite atteint par la tuberculose qui l'emportera. Il a surtout travaillé autour de Pontivy et sollicite d'autres prêtres pour apporter des éléments issus de leur propre zone de travail, et beaucoup d'autres informateurs.

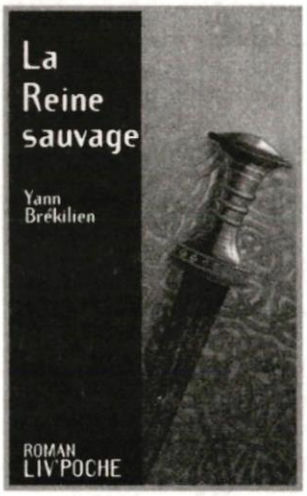


Suivent 200 pages de contes, au total 29, dont 26 « contes merveilleux », pour beaucoup inédits.

Anatole Le Braz dira à Cadic : *« C'est le livre d'or du Morbihan que vous êtes en train d'écrire »*. (125 F, 348 pages).

◆ La Reine sauvage,

un nouveau roman de Yann Brékilien



Liv Éditions, l'éditeur du Faouet, publie un troisième ouvrage dans sa collection Liv'Poche. Il s'agit d'un roman historique de 312 pages de Yann Brékilien, dont nous avions évoqué d'autres ouvrages du même genre, notamment *La louve et le sanglier* (1985).

Cette fois, c'est la reine Boudicca que le prolixe auteur quimpérois fait revivre. Boudicca et son pays, l'île de Bretagne, où la civilisation celtique était encore bien vivante.

Boudicca prit la tête d'un soulèvement général des Bretons en 61. Elle fut vaincue par Suetonius Paulinus, après des succès militaires étonnants et la prise de plusieurs grandes villes britto-romaines une fois encore, Brékilien est très à l'aise dans la narration et les dialogues.

Le roman lui permet de faire de l'histoire avec plus de liberté et d'exalter la civilisation celtique, malgré l'échec militaire final.

C'est plaisant, agréable à lire, intéressant (59 F).

Théâtre

■ Le testament du chien, le 7 mars, à Quimper

Découvrir une bonne pièce de théâtre, l'œuvre d'un dramaturge brésilien contemporain (Ariano Suassuna), consacrée aux problèmes du Nordeste, c'est possible à condition d'aller voir la pièce en breton de la troupe de théâtre Penn ar Bed de Brest. Après Landerneau et Brest, c'était Trégastel qui accueillait cette bonne adaptation. La mise en scène et l'interprétation sont à la hauteur du contenu de la pièce, qui évoque la hiérarchie sociale de ce secteur pauvre du Brésil, de l'agrarien au petit peuple en passant par le clergé et les petits bourgeois, les bandits de grand chemin. La peinture met en évidence les différences au sein du clergé, les superstitions entre christianisme et paganisme. Rémi Derrien campe un curé plus léonard que brésilien. Sylvain Kernoa joue le rôle d'un ouvrier, marchand de mensonges, d'une rare habileté. L'ensemble de la troupe est homogène et joue avec naturel. Le breton est le plus souvent bien présenté. L'effet comique vient aussi de regard sur une Bretagne pas si éloignée que cela dans le temps, qui fut proche de ce que dénonce l'auteur brésilien.

Espérons que cette pièce tournera encore en Bretagne et que les centres culturels subventionnés ou missionnés par le Ministère de la Culture, la Région ou les Départements ne l'oublieront pas. On est loin, ici, d'une bretonnerie recluse.

(Teatr Penn ar Bed, 211 straed Verdun, 29200 Brest).

Février... vu par Nono



Fest-noz à Monterfil

A l'occasion de son 20e anniversaire, l'école DIWAN du Pays de Rennes organisera un fest-noz précédé d'un kigha-farz ! le **28 MARS, à Monterfil,** salle de Bétangeais. Le fest-noz sera animé par le groupe PEVAR DEN avec scène ouverte.

DIWAN 20
8.9.10 Mae 98
MONTROULEZ

Les **8, 9** et **10 mai** l'association Diwan Breizh fêtera son **20e anniversaire, à Morlaix.**

Ce sera l'occasion pour les 1.750 élèves, les anciens élèves (déjà !), les parents et les enseignants de se retrouver pour faire la fête dans l'esprit d'ouverture qui caractérise notre mouvement. Une place importante sera aussi réservée à la réflexion sur le bilinguisme, l'identité et l'enracinement vécus comme une richesse supplémentaire et non pas comme un obstacle à la mondialisation des échanges.

OFFRES D'EMPLOIS

● DIWAN RECHERCHE pour: LE COLLEGE ROPARZ-HEMON (près de Brest) ; LES CLASSES SECONDAIRES DE QUIMPER ; LE COLLEGE DE PLESIDY (22) ; LE LYCEE DIWAN (près de Brest en 98/99 et à Carhaix" à partir de 9/99)

➤ des professeurs : (bretonnants, licence ou BAC + 3 nécessaire, contractuei ou non de l'Education Nationale) de: Sport, Sciences de la Vie et de la Terre, Breton, Français, Allemand, Espagnol, Histoire-Géographie, Musique, Economie, Sciences Physiques, Technologie, Anglais, Mathématiques.

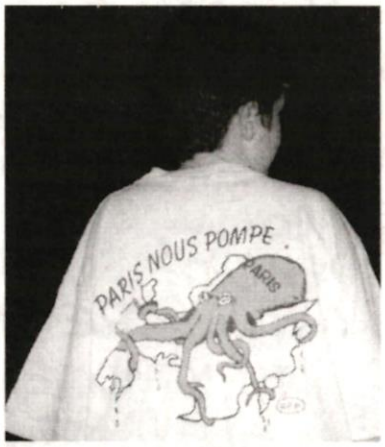
➤ des animateurs (bretonnants) ; mission : animer, surveiller, aider... les élèves.

➤ le directeur du Lycée (poste près de Brest en 98/99 et à Carhaix à partir de 9/99) bretonnant, maîtrise ou BAC + 4 nécessaire, expérience dans l'enseignement secondaire, contractuel ou non de l'Education Nationale).

Lettre de candidature et C.V. à adresser pour le 15 avril à : DIWAN - BP 156 - 29411 LANDERNE CEDEX.

● Keit Vimp Bev recherche jeune bretonnant de moins de 26 ans, intéressé par l'animation et la vente. Poste à pourvoir en septembre 98 (sélection en juin). Adresser lettre + C.V. à Keit Vimp Bev 29520 Laz.

UN TEE-SHIRT SUR MESURE...



Il est tout nouveau, tout chaud, tout beau, le tee-shirt «PARIS NOUS POMPE» diffusé par la Fédération de Trégor-Goëlo de l'Union Démocratique Bretonne.

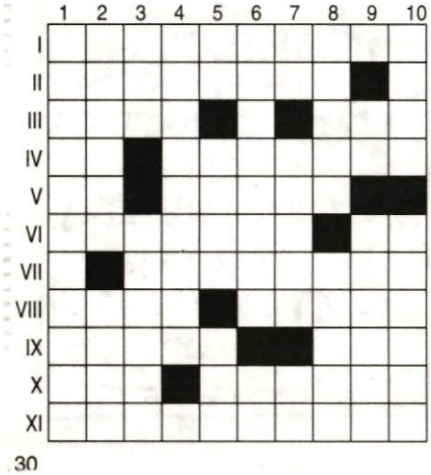
Il existe en trois tailles (L, XL, XXL) et peut être commandé à : U.D.B., Centre Dunant, 22500 Paimpol.

Le prix défie toute concurrence : 70 F + 11,50 F de port.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 102

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Des Léonards qui pourraient presque passer pour des Russes. – II. Ne mérite pas toujours le nom d'aber. – III. Quand l'auteur des "Ploucs" nous tourne le dos ; Quand nous tournons le dos au froid. – IV. Perdu par l'Ankou ? A planté sa croix près de Josselin. – V. Lettres de Muel ; Imposée à la Bretagne en 1532. – VI. Telles les libertés bretonnes au XVIIe siècle ; Aux confins de Sens. – VII. Un biniou qui n'est pas breton. – VIII. Devrait toujours précéder Le Pen ; Inversé : caractérisent certains clochers bretons. – IX. Et pourtant, ce village existe ; Les retrouver dans la paille n'a vraiment rien d'un exploit. – X. Lettres de Cesson ; On les a parfois confondues avec les grenouilles. – XI. Le contraire d'un autochtone.

VERTICALEMENT : 1. Ce célèbre lieu-dit brestois trouve son homonyme à l'autre extrémité de la Bretagne, à Gétigné, près de Clisson. – 2. Ils vivaient dans la région de Carhaix ; Un lac qui garde son mystère. – 3. Claquement naissant ; Appareil de visée pour marin. – 4. Héros de la plus vieille saga de l'Europe celtique. – 5.Dans une conjugaison du verbe être ; Traduit une opposition ; La moindre des choses. – 6. En 1876, son "Nouveau Monde" a été lauréat d'un concours théâtral ; Article. – 7. Toujours à la tête de l'Irlande ; Artus, par exemple, pour les "Grands Bretons" d'aujourd'hui ; Lettres de Janzé. – 8. Souvent sculptée par le vent ; De quoi en faire des tonnes après avoir remis de l'ordre. – 9. Acquiescement phonétique ; Heurtent en touchant. – 10.Dans l'œuvre d'une romancière anglaise d'origine galloise ; Toujours enrichissant en Bretagne.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 101

Horizontalement : I. VANNETAISE. – II. ITALIENNES. – III. EON (DE L'ETOILE) ; N.T. (NICOLAS TRUBLET). – IV. URT (TRU) ; ANIRAM (MARINA). – V. LENA. – VI. MERVEILLES (DEMONS ET...). – VII. AV ; ERRAI. – VIII. REPUBLIQUE. – IX. CROZ (CROZON) ; ASUR. X. HELEN ; EELR (REEL) ; XI. EZE (EZEN) ; BOSSUS.

Verticalement : 1. VIEUX-MARCHE. – 2. ATOR ; EVEREZ (EVEREZH). – 3. NANTIR ; POLE. – 4. NL ; VEUZE. – 5. EI (MEIN) ; ACERB (BRECA) ; NB (BN). – 6. TENN ; IRLA. – 7. ANTILLAISES. – 8. IN ; RELIQUES. – 9. SENANE ; URLU (URLOU). – 10. E.S. (EMILE SOUVESTRE) ; MASSE ; R.S. (ROBERT SURCOUF).

KAN AR BOBL
Dimanche 5 avril, à partir de 10 h à PONTIVY, salle des fêtes

Kan ar Bobl (le chant du peuple) est le nom donné aux concours de chants et musiques traditionnels organisés en Bretagne depuis 25 ans.

Le Kan ar Bobl est l'une des plus importantes manifestations annuelles de la culture bretonne.

Organisé sous forme de concours, ce rassemblement de printemps, avec rencontres au cœur de l'hiver s'adresse à toutes les générations de chanteurs, musiciens et conteurs de Bretagne.

Le Kan ar Bobl n'est pas seulement un concours, c'est également un moment privilégié de rencontres, une fête qui traduit la diversité et la vitalité de la langue et de la culture bretonne et où se transmet dans la convivialité la tradition orale.

Depuis 25 ans, la quasi totalité des grands chanteurs, musiciens et conteurs de Bretagne s'y sont révélés.

Ancrée à Lorient pendant 20 ans sous l'égide du Festival Interceltique de Lorient, la Finale du Kan ar Bobl est désormais fixée à Pontivy. Elle réunit plus de 500 concurrents sélectionnés dans une dizaine de rencontres de pays.

CERCLE CELTIQUE de Rennes
Les activités de Mars

Dimanche 1er, rassemblement à Nantes, Pour une Bretagne Intégrale.

Samedi 7, fest-noz à Pacé.

Dimanche 8, repas annuel du Cercle.

Samedi 14, animation à St-Thurial, dans le cadre de la St Patrick.

Samedi 21, fest noz à Monterfil, en coordination avec Skol-Gouern Monterfil.

Samedi 21, concert de la chorale de L'UPRACB.



FEST NOZ
samedi 18 avril
à 21 heures
salle Huberdière à Corps-Nuds

animé par
LES IMPRÉVUS (44)
LE DUO MORVAN/GUGUEN
(Kan Ha Diskan)
et les musiciens du Cercle Celtique de Rennes

FEST DEIZ DIWAN

le 15 mars
salle de la Convention
à NANTES

à partir de 14 h

Organisé par
DIWAN-NAONED

FEST DEIZ DIWAN

le 15 mars
à SAINT-BRIEUC

Pour fêter le 20e anniversaire de DIWAN, l'école DIWAN de Saint-Brieuc organise un fest-deiz avec un **concours de danse réservé aux enfants.**

Il se déroulera le dimanche 15 mars, à la salle Robien de St-Brieuc, à partir de 14 h.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux cet après-midi pour fêter les 20 ans de Diwan.

Entrée 25 F

P.B. Services

REGARDS BRETONS à MONTGERMONT



Mercredi 18 mars, à 15 h, expo, Montgermont avant 1950.

Jeudi 19, 20 h 30, Les femmes de la côte, 3 filsm documentaires, entrée gratuite.

Vendredi 20, veillée à 20 h 30, contes et chants.

Samedi 21, fest noz à 20 h 30, avec Laz Bouèze et Kaerléon.

Dimanche 22, randonnée chantée autour de Montgermont, à 14 h 30.

Renseignements au 02.99.23.78.18.

CARRÉ MANCHOT sur la brèche

Le groupe Carré Manchot sera le 5 mars à Rennes, le 7 à Melrand (56), le 87 à St-Laurent-sur-Oust (56), le 13 à Plouay, le 14 à Allaire (56), le 20 à St-Thégonneg (29), le 21 à Lokoal Mendon (56), le 27 à Guéméné sur Scorff (56), le 28 à Caden (56).

et le 6 aux Arcs de Quéven (56) pour soutenir les listes "Réussir Ensemble La Bretagne" aux Régionales.



Au musée de St-Brieuc, jusqu'au 29 mars, ESTRAN, exposition de photographies originales de Geneviève HOFMAN.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Abonnez-vous au Peuple Breton !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

Pour tous problèmes d'abonnement, prière d'utiliser le téléphone fax 02.96.61.54.11

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Victoires

Les Lorientais s'en sortiront-ils aussi bien que les Trégorrois ? Rien n'est moins sûr, mais laissons-leur le bénéfice du doute... C'est donc Lorient qui organise cette année le 3e Concours Interlycées de Musique Traditionnelle créé à Lannion il y a... trois ans. Creuset où se frottent les groupes de demain et, en même temps, témoin de l'extraordinaire engouement de la jeunesse bretonne pour la musique de son pays, cette manifestation est devenue, comme on dit, un rendez-vous « incontournable ».

Le cru 98 sera certainement excellent et en tous cas l'affaire se présente sous les meilleures auspices puisque c'est Roland Becker qui présidera le jury formé de Jean Luc Thomas (Hastan), Hervé Le Lu (Carré Manchot), Erik Marchand, Patrick Ewen, Lucien Gourong et Nicolas Quemener. Après les Victoires de la Musique pour Dan ar Braz (bravo !), quel groupe décrochera la victoire du Concours Interlycées ? Pour le savoir, tout le monde sur le pont le jeudi 2 avril, au Lycée Marie Le Franc de Lorient.

GWENFOL

« *Berdadaou* »

(EOG Production, Breizh Diffusion, EOG 102)

Les cinq musiciens de Gwenfol ne sont guère plus âgés que ceux qui participent au Concours Interlycées dont je vous parle plus haut, mais ils ont déjà acquis une belle maturité et se forgent aussi une belle notoriété. Nouvelle coqueluche de la nouvelle génération des nouveaux amateurs (et trices) de festoù noz, le groupe est en train de se faire un nom.

Tout cela est mérité et «Berdadaou », leur premier Cd, le confirme à qui veut l'entendre... En seize



morceaux, dont quatorze airs à danser, une mélodie et « **Apportez-nous à boire » (« ... et faites venir Fanchon... »)**, une chanson qui permet à Mathieu Hamon, invité pour l'occasion, d'exercer son talent au chant. Pléthore d'instruments - y compris un « didgeridoo » ! - et profusion de sons donnent à ce disque le grain de folie qui sied si bien à la jeunesse. Riche ! Très riche et plein de vie !

SKEDUZ

« *Rag ar Plinn* »

(Keltia Musique, KMCD 72)

Plus sobre, moins exubérant, plus ramassé, plus réfléchi sans doute, le disque de Skeduz ne contient que des bons morceaux, parfaitement ciselés, exécutés au petit poil par cinq musiciens qui empruntent des



sillons déjà tracés par des groupes comme Skolvan ou Storvan...

Yvon Lefèbvre et Dédé Thomas, sonneurs de solide réputation, auxquels se sont joints Ronan Pellen (cistre, violoncelle) déjà présent sur le CD de Gwenfol en qualité d'invité, Laurent Dacquay (violon) et Nicolas Quemener, qui accompagne Ronan Le Bars sur « **Bimis Ag Ol** », ont résolument opté pour le respect de la tradition... et celui des danseurs, toutes générations confondues... Un parti pris... respectable, tant il est vrai que c'est le mélange des genres qui donne à la musique bretonne d'aujourd'hui toute sa vigueur et sa richesse. Entre sagesse et qualité, un disque totalement réussi.

BF 15

« *Primeur* »

(Escalibur, Breizh Diffusion, CD 879)

Un disque « Primeur » pour un groupe déjà ancien et qui nous donne bien du plaisir depuis bien longtemps... On l'attendait ce CD et le voilà enfin et ce n'est pas trop tôt ! Certes, en quinze ans, le groupe a connu quelques transformations : aux côtés de l'excellent Michel Aumont (clarinettes) et de l'efficace Yvon Rouget - ancien de la Mirlitantouille



et d'Archétype - au violon, Philippe Ollivier a pris la place de Patrick Lancien à l'accordéon et Michel Toutous (biniou, bombarde) a cédé la sienne à Stéphane Morvan. Pas un instant l'homogénéité du groupe ne semble souffrir de ces péripéties et le disque témoigne au contraire d'une belle complicité entre les musiciens. Entre inventivité et savoir-faire, chacun apporte sa touche personnelle sans que cela ne nuise à l'harmonie d'un plat préparé avec amour.

Mitonnées avec soin, entrelardées de fines lamelles d'humeurs variées - « Romantique », « Enervé », « Décidé », « Dépouillé » - les danses de « Primeur » - une suite de ronds de Loudéac du plus bel effet, une superbe suite de gavottes des Montagnes, un rond de Saint Vincent... - sont interprétées avec délicatesse, précision et vitalité.

Je n'ajouterai pas que les BF 15 ont la frite, mais sachez quand même - pour vous ouvrir l'appétit et vous mettre en bouche - que leur disque est présenté d'une manière très originale et bien sympathique.

CARRÉ MANCHOT

« *Riboul !* »

(Déclic, 8453692)

« Bonsoir ! On va commencer avec une suite gavotte. En place! Et on mouille son maillot, on y croit ! Ce soir ' y a l'magnéto qui tourne, on enregistre et ' faut de l'ambiance ! ». Et voilà, c'est parti pour l'enregistrement public de Carré Manchot et de l'ambiance, croyez-moi, il va y en avoir ! Chauffe Hervé !



Le « live » reprend bien sûr nombre des morceaux qui ont fait le succès de Carré Manchot et dont quelques uns se trouvent sur le précédent CD, « Noz ! », mais fait aussi une grande place aux inédits... et aux invités de marque. Parmi ceux-ci, Patrick Marié, toujours au chant pour la suite gavotte qui ouvre le bal, Nounours à la trompette - le Dieu de la musique bretonne y reconnaîtra les siens - et surtout le groupe guadeloupéen Akiyo. (Re)découvrez donc cette fabuleuse Scottish soutenue par le Gwo-ka antillais d'Akiyo ou le superbe « Tour » qui conclut l'album. Ou quand le fort Vent d'Ouest et l'esprit de révolte des esclaves marrons soufflent dans la même direction... Une sacré « Riboul » !

TUD

« *Ar Bluenn Baun* »

(Breizh Diffusion, Tud 002)

Depuis son premier disque paru en 94, Tud ne s'est pas seulement étoffé : la flûtiste Carolyn Langelier a rejoint le trio de base formé de Thierry Beuze, Franck Le Rest et Eric Ollu. Il a aussi musclé son discours musical ou, à tout le moins, gagné en assurance. Le groupe nous offre un répertoire de « musiques à danser de Bretagne », tour d'horizon assez complet et interprété avec compétence. Et un clin d'œil avec « An American in Berry », inspiré de thèmes



berrichons, composé par Franck Le Rest et joué par Carolyn, l'américaine de ce groupe armoricain. Un bel hommage rendu au sonneur Cornouaillais, Yann-Kaourintin Ar Gall, du travail très propre, soigné, agrémenté sur le livret d'une belle illustration signée François BOURGEON, célèbre auteur de BD.

Ça va barder !

Disons-le tout de go : C'est pas bien d'assassiner un préfet. Pas plus que toute autre personne. Constatons que cette fois la télé a mis le paquet pour faire monter la mayonnaise de l'indignation populaire. Avant lui, près de 100 personnes, dont plusieurs élus, avaient subi le même sort sans que ça dérange beaucoup les médias. Il n'empêche que si le PS avait appliqué son programme de 1981 (suppression des préfets) l'Etat n'aurait pas subi cet affront... Edmond Siméoni a beau s'indigner en disant qu'il avait, lui et sa famille, subi 60 tentatives d'attentats et en donnant des noms, parfois très proches de la préfecture, que voulez-vous, dans l'île de beauté c'est un peu comme ailleurs, il n'y a qu'au cimetière qu'on est parfaitement égaux devant la loi.

En attendant mieux ils sont gâtés les insulaires avec leur nouveau proconsul. Au début de l'affaire corse le Bonnet était à Paris, au ministère de l'Intérieur, mais maintenant, son successeur, le leader maximo du MDC, en a trouvé un à envoyer sur place. Comme il dit : **«c'est l'homme qu'il faut au moment où il faut».**

Ce Bonnet-ci sort bien évidemment de l'ENA, c'est un spécialiste des minorités linguistiques hexagonales. Après les Pyrénées-Atlantiques, il devait aller dans le Haut-Rhin, sans doute avant de venir terminer sa carrière dans un département bas-breton. (C'est toujours 2 ans de gagnés pour nous). A Perpignan, il s'était fait une belle réputation. Comme disait FR3, **«C'était un préfet qui luttait contre l'usage abusif du Catalan».** 1 000 danseurs de sardane avaient fait une ronde autour de son palais parce qu'il avait écrit aux maires du coin pour leur interdire de parler local dans leurs instances, de publier des affiches avec des mots grossiers. Les élus catalans avaient tous refusé de participer à sa dernière cérémonie des vœux. Il avait pris aussi une grosse colère en voyant une carte d'Europe sans frontières, publiée par la Généralitat de Barcelone. Quand il viendra dans le Morbiban je la retirerai de mes WC où elle préside aux méditations quotidiennes des membres de ma famille.

Son départ de Catalogne a été salué comme il se doit. Un élu disait : **«ce préfet était du genre je frappe d'abord, je parle ensuite».**

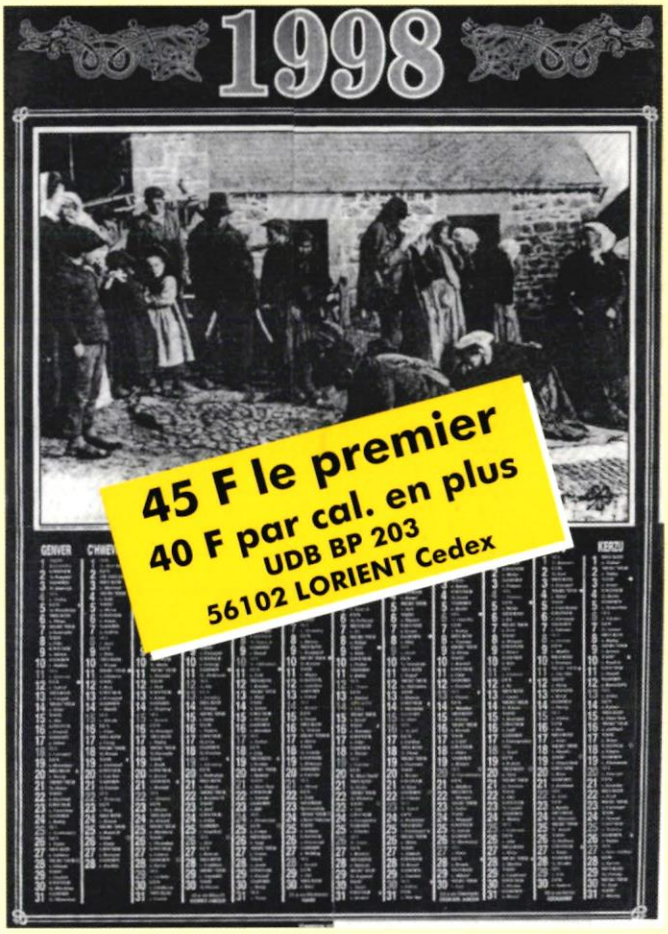
Son arrivée en grande pompe à Ajaccio, en costard bleu, chemise blanche et cravate rouge a été remarquée, il n'y avait plus personne dans les rues. Les journalistes ont quand même trouvé deux non-pinzutti dans un bistrot. **«Qu'attendez-vous du nouveau préfet ?» «Absolument rien !» «La poigne c'est bien... il faudra autre chose !».**

La veille, a l'appel d'associations comme **«Ava Basta»** tandis que se déroulait une opération **«Isola morta»** il y avait autant de monde dans les rues qu'il y a 20 ans déjà, sans un triliou, mais derrière ces simples lettres **B.A.S.T.A,** pour réclamer la paix. Si tout cela n'est pas du latin, ce n'est pas de bon goût d'utiliser publiquement des mots abusifs pour un homme qui arrive dans une région abusive. Ses chefs lui ont donné une mission claire : **«Il n'y a rien à négocier» «l'Etat Républicain c'est l'état de tous les citoyens» non abusifs.**

Ces Corses, s'ils veulent être compris des pinzutti, ils devraient parler comme les autres, avec l'accent pointu, manger du camembert, de la saucisse de Toull lous et non des figatelli.

Ce préfet est là non seulement pour les faire parler, mais avant tout, pour les faire BIEN PARLER.

Al Louarn



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Auplais (80 F)*
- **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- **Enezenn an Ervor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION cedex